

Abonnements par la poste:

Table with subscription rates for Canada, États-Unis et Empire Britannique, and UNION POSTALE, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et administration 336-340 NOTRE-DAME EST

TELEPHONE: Main 7460 Service de nuit: Rédaction, Main 5121 Administration, Main 5159

Sur le "Voyage de la Survivance"

Leçons et réflexions

Nous avons des samedi — pour que nos vœux puissent les atteindre en cours de route — adressé aux Franco-Canadiens de l'Ouest nos cordiales salutations.

On nous permettra de revenir brièvement aujourd'hui sur leur Voyage. Il tend, comme les excursions de l'Est à l'Ouest, à entrer dans nos mœurs, à prendre figure de chose habituelle et familière.

L'un des plus grands ennemis de notre pays, c'est sûrement la distance. Les diverses régions du Canada ont des intérêts qui diffèrent: c'est l'aventure courante de tous les peuples, et c'est un problème devant lequel on a pâlir tous les chefs de gouvernement.

Les voyages périodiques qui portent de l'Est à l'Ouest et de l'Ouest à l'Est des centaines de personnes tendent à atténuer les inconvénients du facteur distance.

Les voyages périodiques qui portent de l'Est à l'Ouest et de l'Ouest à l'Est des centaines de personnes tendent à atténuer les inconvénients du facteur distance.

Les voyages périodiques qui portent de l'Est à l'Ouest et de l'Ouest à l'Est des centaines de personnes tendent à atténuer les inconvénients du facteur distance.

Ces Voyages sont heureux pour le Canada tout entier. Qu'ils servent en même temps à resserrer les liens qui unissent les divers groupes franco-canadiens, qui s'en pourrait offusquer?

Les Franco-Canadiens ne songent à prendre la place de personne. Dans la province où ils constituent la très grande majorité de la population, ils ont établi un régime scolaire qui a fait dire à des représentants de la minorité anglo-protestante que jamais minorité sous le soleil n'avait été traitée avec une pareille générosité.

Sur ce dernier point, il se trouve encore, paraît-il, quelques bonnes gens pour soutenir que, dans l'Ontario, par exemple, ils ne veulent point apprendre l'anglais, langue de la majorité.

Dans la ville d'Ottawa, les écoles fréquentées par les petits enfants canadiens-français ont été pendant quinze ans conduites en violation ouverte du Règlement XVII.

Le cas de Green Valley est non moins probant. Là, pour assurer leur liberté d'apprendre convenablement le français, les enfants canadiens-français ont dû un jour se réfugier dans un hangar à grain.

Non! les parents canadiens-français ne veulent point qu'on dénationalise leurs enfants; mais ils prennent aussi les moyens de les préparer à se débattre, suivant la formule populaire, dans le milieu qui sera vraisemblablement le leur.

La première visite des voyageurs de la Survivance sera, cette année comme les années précédentes, à la Basilique. Plus tard, comme les années précédentes encore, ils iront à l'Oratoire Saint-Joseph.

Ainsi s'affirme, en accord avec une tradition séculaire, la pieuse fidélité des Franco-Canadiens à la vieille, à la maternelle Eglise qui a veillé sur les berceaux, qui garde leur indéfectible amour.

Il a voulu être le journal des gens sérieux, qui cherchent une nourriture substantielle, le pain entier de la doctrine sûre et qui ne veulent pas se charger le cerveau de pâtes feuilletées et de friandises dans le goût du Grec du coin.

Il a voulu être le journal des gens sérieux, qui cherchent une nourriture substantielle, le pain entier de la doctrine sûre et qui ne veulent pas se charger le cerveau de pâtes feuilletées et de friandises dans le goût du Grec du coin.

Il a voulu être le journal des gens sérieux, qui cherchent une nourriture substantielle, le pain entier de la doctrine sûre et qui ne veulent pas se charger le cerveau de pâtes feuilletées et de friandises dans le goût du Grec du coin.

Il a voulu être le journal des gens sérieux, qui cherchent une nourriture substantielle, le pain entier de la doctrine sûre et qui ne veulent pas se charger le cerveau de pâtes feuilletées et de friandises dans le goût du Grec du coin.

Il a voulu être le journal des gens sérieux, qui cherchent une nourriture substantielle, le pain entier de la doctrine sûre et qui ne veulent pas se charger le cerveau de pâtes feuilletées et de friandises dans le goût du Grec du coin.

Il a voulu être le journal des gens sérieux, qui cherchent une nourriture substantielle, le pain entier de la doctrine sûre et qui ne veulent pas se charger le cerveau de pâtes feuilletées et de friandises dans le goût du Grec du coin.

Il a voulu être le journal des gens sérieux, qui cherchent une nourriture substantielle, le pain entier de la doctrine sûre et qui ne veulent pas se charger le cerveau de pâtes feuilletées et de friandises dans le goût du Grec du coin.

Il a voulu être le journal des gens sérieux, qui cherchent une nourriture substantielle, le pain entier de la doctrine sûre et qui ne veulent pas se charger le cerveau de pâtes feuilletées et de friandises dans le goût du Grec du coin.

qui doit entraîner toutes les œuvres. Les œuvres sont utiles et salutaires. Il ne peut accomplir son objet s'il remorque un train de salimbanques, de pierrots ou de pierrettes. Il met en mouvement l'équipement d'un cirque ou d'une fête de carnaval.

C'est pour l'esprit une joie que de lire ces conférences et que d'y apprendre surtout qu'un groupe de jeunes se tournent vers les pensées sérieuses et commencent à pénétrer les problèmes, à tâcher d'atteindre au fond avec la sincère volonté de trouver la vérité et de l'absorber quelque dépitante qu'elle soit.

Le dégoût de ces conférences est un gâté amer de pessimisme; mais le pessimisme n'est pas blâmable qui conduit à l'action. L'optimisme est irrefléchi; c'est lui qui précipite vers la lampe à arc où ils se brûlent les ailes et trouvent la mort l'optimisme bourdonnant des insectes.

Quiconque fait son examen de conscience est pessimiste; mais ce pessimisme ne tourne pas à la contemplation de son ombilic moral. Il incite à l'action, à la correction de ses fautes et de ses maux. Le médecin optimiste endort le malade; le médecin pessimiste le secoue, le corrige, le morigène, le prévient, l'éclaircit et le remet sur pied.

La dernière conférence de M. Valmore Gratton qui a eu lieu vendredi est dans ce ton. Il analyse d'un scalpel pénétrant nos défauts, il fait le bilan de nos pertes. Et si elle s'arrêtait là, sa conférence laisserait un goût de cendre, inciterait à se coucher pour y attendre la mort; mais il a d'autant plus foulé les défauts pour y mieux trouver les remèdes qui aillent jusqu'au fond de la plaie, qui attaquent le mal à sa racine.

Il conclut comme tous ceux qui réfléchissent que le salut ne peut être que dans l'explication plus méthodique, plus éclairée, plus appuyée, plus aidée du sol et le rejoint de la sorte les missionnaires agricoles qui viennent de tenir à Sainte-Anne une réunion dont on peut espérer aussi de grands effets.

Car là, chacun y apportant le fruit de son expérience, on a débarrassé la plaie de l'émigration, on l'a sondée jusqu'au fond, et pour bien connaître les remèdes, on s'est appliqué à bien connaître le mal. Le remède adéquat, encore une fois, ne peut être trouvé que par la connaissance adéquate du mal.

Il est bizarre d'opposer la maturité de jugement de tous jeunes gens à l'optimisme léger, aveugle, fermé de certains politiciens qui, chaque fois que s'ouvre comme un chancère pour ronger les forces vives des campagnes une nouvelle usine, se pâment de joie. Et pourtant chacune d'elles n'est autre chose qu'un palet sur la voie triomphale de la conquête étrangère.

Et si ces hommes avaient su ou avaient voulu, cette conquête, même industrielle, aurait pu être au moins des leurs. Nous n'avons pas de ressources, pas de vastes capitaux; mais quel est l'homme de finitude de chez nous, rouge ou bleu, qui n'ait en poche une concession forestière considérable ou des titres clairs à un pouvoir hydraulique, ne pourrait trouver, sur la place de New-York qui en regorge, l'argent nécessaire pour conduire le barge (in l'exploitation)? Et si l'un ne suffisait à la tâche, eût-il été interdit d'en associer dix?

Les gouvernants, qui distribuent ces faveurs, créent véritablement la richesse, et le financier américain, trop heureux de jouer le grand premier rôle, se contenterait du second et s'en trouverait fort aise encore si l'on avait une meilleure entente du sens national. C'est la sagesse américaine qui depuis longtemps a frappé cette formule lapidaire: "mieux vaut un petit pain que pas de pain du tout." En possession de capitaux énormes et qui doivent rester stériles dans un pays saturé d'or, le Yankee serait enchanté de s'asseoir à notre table pour y manger les miettes une fois les enfants de la maison servis.

Tout en se gardant d'un pessimisme déprimant, il est impossible de chasser l'impression qui de plus en plus s'impose que le réveil est en train d'être fait.

Nous avons aujourd'hui des nationalistes dont c'est la mission d'étudier les situations et de les exposer dans toute la vérité, mais ils sont appelés vingt ans en retard, à moins que la presse ne sorte de sa folle légèreté et ne mette d'avant les questions sérieuses et au rancard la bagatelle. Ce sont des médecins, sans doute, et d'une haute compétence — qui n'admire point la sagesse et la précoce maturité d'un Montpetit? — mais quand on voit les gouvernants tourner dans le cercle vicieux de l'industrialisme à outrance par le capital étranger, on a l'impression que ces médecins sont appelés auprès d'un cadavre et que ce sont plus des autopistes que des thérapeutes.

Il a voulu être le journal des gens sérieux, qui cherchent une nourriture substantielle, le pain entier de la doctrine sûre et qui ne veulent pas se charger le cerveau de pâtes feuilletées et de friandises dans le goût du Grec du coin.

Il a voulu être le journal des gens sérieux, qui cherchent une nourriture substantielle, le pain entier de la doctrine sûre et qui ne veulent pas se charger le cerveau de pâtes feuilletées et de friandises dans le goût du Grec du coin.

Il a voulu être le journal des gens sérieux, qui cherchent une nourriture substantielle, le pain entier de la doctrine sûre et qui ne veulent pas se charger le cerveau de pâtes feuilletées et de friandises dans le goût du Grec du coin.

Il a voulu être le journal des gens sérieux, qui cherchent une nourriture substantielle, le pain entier de la doctrine sûre et qui ne veulent pas se charger le cerveau de pâtes feuilletées et de friandises dans le goût du Grec du coin.

Il a voulu être le journal des gens sérieux, qui cherchent une nourriture substantielle, le pain entier de la doctrine sûre et qui ne veulent pas se charger le cerveau de pâtes feuilletées et de friandises dans le goût du Grec du coin.

Il a voulu être le journal des gens sérieux, qui cherchent une nourriture substantielle, le pain entier de la doctrine sûre et qui ne veulent pas se charger le cerveau de pâtes feuilletées et de friandises dans le goût du Grec du coin.

Il a voulu être le journal des gens sérieux, qui cherchent une nourriture substantielle, le pain entier de la doctrine sûre et qui ne veulent pas se charger le cerveau de pâtes feuilletées et de friandises dans le goût du Grec du coin.

Il a voulu être le journal des gens sérieux, qui cherchent une nourriture substantielle, le pain entier de la doctrine sûre et qui ne veulent pas se charger le cerveau de pâtes feuilletées et de friandises dans le goût du Grec du coin.

Il a voulu être le journal des gens sérieux, qui cherchent une nourriture substantielle, le pain entier de la doctrine sûre et qui ne veulent pas se charger le cerveau de pâtes feuilletées et de friandises dans le goût du Grec du coin.

Il a voulu être le journal des gens sérieux, qui cherchent une nourriture substantielle, le pain entier de la doctrine sûre et qui ne veulent pas se charger le cerveau de pâtes feuilletées et de friandises dans le goût du Grec du coin.

c'est au tour de Québec, où cette fois-ci les services de l'aqueduc et de la protection contre les incendies ne paraissent pas avoir été à la hauteur. On parle même de manœuvres criminelles, dans le cas du pensionnat Saint-Jean Berchmans où des incendiaires auraient mis le feu. L'Événement veut une enquête municipale sur le péril des conflagrations et aussi l'intervention du gouvernement provincial "pour imposer des mesures plus conformes aux exigences de la prudence la plus élémentaire". De ces mesures, dit-il, la plus efficace serait l'installation d'extincteurs automatiques avec signal d'alarme général.

Cela est assez coûteux et les orphelins ainsi que les pensionnats ne sont pas très fortunés. Selon l'Événement, "le gouvernement ferait œuvre humanitaire en aidant financièrement nos maisons d'hospitalisation et nos pensionnats à se pourvoir de ce moyen efficace de défense contre le commencement d'incendie". Par ailleurs, il ne serait pas mauvais que le conseil municipal québécois mit au point ses services d'aqueduc, désuets et insuffisants pour une grande ville, et aidât le travail de ses pompiers; car eux-ci ne peuvent, malgré leur courage, faire tout ce qu'ils veulent, si l'aqueduc donne une pression d'eau insuffisante, comme cela paraît avoir été le cas, la semaine dernière, d'après les dernières dépêches.

Le 27 août 1923, le R. P. Egide accompagné des RR. PP. Hilariion et Maxime partait pour la mission canadienne du Japon.

Nommé supérieur régulier lors de l'érection du district, de par la volonté du Saint-Siège Monseigneur Roy en sera le premier préfet apostolique.

Mgr Egide Roy appartient à une famille qui a donné à l'Eglise cinq prêtres: M. l'abbé Pamphile Roy, décédé l'année dernière; M. l'abbé Evariste Roy, M. l'abbé Albert Roy, le R. P. Marie-Antoine, C.F.M., et le R. P. Egide Roy que Rome vient de nommer préfet apostolique de Kagoshima.

Mgr Roy compte également trois sœurs religieuses et un frère novice chez les Franciscains de Sherbrooke.

Que le nouveau préfet apostolique dont la haute personnalité fait grandement honneur à sa famille religieuse et à notre pays veuille bien agréer avec nos respectueuses félicitations nos meilleurs vœux de succès dans l'œuvre importante que vient de lui confier le Saint-Siège.

Le problème de la famille nombreuse

Sous quelle forme le Canada devrait-il instituer les allocations familiales?

(Par le R. P. Léon LEBEL, S.J.)

Nous avons démontré que l'institution des allocations familiales s'impose au Canada. Il nous reste maintenant à établir sous quelle forme et dans quelle mesure elles devraient être appliquées. La nouvelle institution est susceptible de recevoir diverses modalités dans la pratique et, de fait, les pays qui l'ont adoptée ne l'ont pas tous mise en opération de la même manière.

Il serait donc sage de profiter de l'expérience des autres pour établir les allocations sur la base la mieux appropriée aux besoins du pays.

Nous croyons qu'il faut écarter a priori le régime adopté en Allemagne par les entreprises privées. Bien que les allocations y soient déjà fort répandues — elles sont générales dans les administrations et services publics, dans les mines, les produits chimiques, les textiles, les papiers, les cartonnages, les celluloides, les chemins de fer et les tramways; elles sont pratiquées dans la moitié des autres industries — cependant, dans la plupart des cas, chaque firme donne directement les allocations à ses employés sans avoir recours à la Caisse de compensation. C'est ce qui explique, en grande partie, l'opposition d'une foule d'ouvriers organisés, qui voient dans le système adopté le danger de l'exclusion des chefs de famille en faveur des célibataires.

Le système des caisses de compensation qui évite cet inconvénient est universellement pratiqué en France et en Belgique, dans les entreprises privées. Jusqu'ici aucune loi n'y a rendu obligatoire le paiement des allocations. Les patrons sont libres de fonder des caisses ou de s'affilier à celles qui existent déjà; et chaque caisse a pleine liberté d'édicter les règlements concernant les taux, l'âge, les conditions à remplir pour avoir droit aux allocations.

Ce régime de liberté présente l'avantage de faire large la part de l'initiative privée et dispense du recours à l'Etat. Il permet aussi de mieux adapter les taux d'allocations aux besoins des diverses régions et des différentes industries. En effet, le coût de la vie et le minimum de salaire varient considérablement suivant les milieux et les entreprises; le système de caisses différentes pour les villes et les campagnes, ainsi que pour les divers genres d'industries, possède

une souplesse d'adaptation que n'aurait pas un barème défini par une loi faite pour tout le pays.

Mais le régime actuel présente aussi des inconvénients qui semblent plus que contrebalancer les avantages. Sous le régime de liberté il y aura infailliblement des patrons qui refuseront de s'affilier à une caisse. Une partie des pères de famille sera donc privée des bienfaits des allocations; il s'ensuivra un afflux de pères de famille vers les entreprises qui donnent des allocations, ce qui augmentera encore leurs dépenses; les employeurs qui veulent s'acquitter de leur devoir social seront donc mis dans une condition inférieure pour exercer la concurrence, tandis que les autres, recevant la récompense de leur égoïsme.

En second lieu, laissées à leur liberté, les caisses n'adoptent pas des règlements uniformes; il arrive donc que dans une même région, les allocations servies varient considérablement, suivant la générosité ou les ressources plus ou moins grandes des patrons affiliés aux différentes caisses.

Enfin l'inconvénient le plus grave du régime de liberté, celui qui a amené plusieurs économistes sérieux à désirer lui substituer le régime d'obligation, c'est de ne profiter qu'aux seuls salariés. Organisées par les patrons, les Cais-

Les deux incendies de Québec, dans l'un desquels près de 40 enfants ont trouvé la mort, constituent toute la province. En janvier dernier, c'était, à Montréal, le sinistre du Laurier Palace où près de 80 enfants ont payé de leur vie le manque de surveillance municipale sur les lieux d'amusements, la violation de la loi par des entrepreneurs en spectacles et aussi le laisser-aller de certains chefs de familles qui ne s'inquiétaient pas assez de leurs fils et de leurs filles. En décembre,

1912, il y fit sa profession simple le 17 août 1913 et sa profession solennelle le 8 septembre 1916.

Il fut ordonné prêtre le 20 juillet 1919 et quelques mois plus tard il partait pour Rome où il prit ses grades en philosophie.

Revenu en France, ses études à l'Université catholique de Lille lui méritèrent le titre de "Docteur en sciences sociales".

Pour obliger les Franciscains de la province de France, le R. P. Egide enseigna quelque temps la philosophie à leur scolasticat de Lille.

Revenu au Canada en 1923 le R. P. Egide Roy publia Le Régime scolaire canadien-français qui fut couronné en 1925 par le jury de l'Action intellectuelle.

Le 27 août 1923, le R. P. Egide accompagné des RR. PP. Hilariion et Maxime partait pour la mission canadienne du Japon.

Nommé supérieur régulier lors de l'érection du district, de par la volonté du Saint-Siège Monseigneur Roy en sera le premier préfet apostolique.

Mgr Egide Roy appartient à une famille qui a donné à l'Eglise cinq prêtres: M. l'abbé Pamphile Roy, décédé l'année dernière; M. l'abbé Evariste Roy, M. l'abbé Albert Roy, le R. P. Marie-Antoine, C.F.M., et le R. P. Egide Roy que Rome vient de nommer préfet apostolique de Kagoshima.

Mgr Roy compte également trois sœurs religieuses et un frère novice chez les Franciscains de Sherbrooke.

Que le nouveau préfet apostolique dont la haute personnalité fait grandement honneur à sa famille religieuse et à notre pays veuille bien agréer avec nos respectueuses félicitations nos meilleurs vœux de succès dans l'œuvre importante que vient de lui confier le Saint-Siège.

Le problème de la famille nombreuse

Sous quelle forme le Canada devrait-il instituer les allocations familiales?

(Par le R. P. Léon LEBEL, S.J.)

Nous avons démontré que l'institution des allocations familiales s'impose au Canada. Il nous reste maintenant à établir sous quelle forme et dans quelle mesure elles devraient être appliquées. La nouvelle institution est susceptible de recevoir diverses modalités dans la pratique et, de fait, les pays qui l'ont adoptée ne l'ont pas tous mise en opération de la même manière.

Il serait donc sage de profiter de l'expérience des autres pour établir les allocations sur la base la mieux appropriée aux besoins du pays.

Nous croyons qu'il faut écarter a priori le régime adopté en Allemagne par les entreprises privées. Bien que les allocations y soient déjà fort répandues — elles sont générales dans les administrations et services publics, dans les mines, les produits chimiques, les textiles, les papiers, les cartonnages, les celluloides, les chemins de fer et les tramways; elles sont pratiquées dans la moitié des autres industries — cependant, dans la plupart des cas, chaque firme donne directement les allocations à ses employés sans avoir recours à la Caisse de compensation. C'est ce qui explique, en grande partie, l'opposition d'une foule d'ouvriers organisés, qui voient dans le système adopté le danger de l'exclusion des chefs de famille en faveur des célibataires.

Le système des caisses de compensation qui évite cet inconvénient est universellement pratiqué en France et en Belgique, dans les entreprises privées. Jusqu'ici aucune loi n'y a rendu obligatoire le paiement des allocations. Les patrons sont libres de fonder des caisses ou de s'affilier à celles qui existent déjà; et chaque caisse a pleine liberté d'édicter les règlements concernant les taux, l'âge, les conditions à remplir pour avoir droit aux allocations.

Ce régime de liberté présente l'avantage de faire large la part de l'initiative privée et dispense du recours à l'Etat. Il permet aussi de mieux adapter les taux d'allocations aux besoins des diverses régions et des différentes industries. En effet, le coût de la vie et le minimum de salaire varient considérablement suivant les milieux et les entreprises; le système de caisses différentes pour les villes et les campagnes, ainsi que pour les divers genres d'industries, possède

une souplesse d'adaptation que n'aurait pas un barème défini par une loi faite pour tout le pays.

Mais le régime actuel présente aussi des inconvénients qui semblent plus que contrebalancer les avantages. Sous le régime de liberté il y aura infailliblement des patrons qui refuseront de s'affilier à une caisse. Une partie des pères de famille sera donc privée des bienfaits des allocations; il s'ensuivra un afflux de pères de famille vers les entreprises qui donnent des allocations, ce qui augmentera encore leurs dépenses; les employeurs qui veulent s'acquitter de leur devoir social seront donc mis dans une condition inférieure pour exercer la concurrence, tandis que les autres, recevant la récompense de leur égoïsme.

Le marasme des Provinces Maritimes

L'agriculture, la forêt et les mines — La richesse par tête

Mesures de rétablissement et commencement d'amélioration

Les Provinces Maritimes n'ont pas souffert seulement de l'émigration, comme l'indique le volume que le bureau des statistiques vient de publier. Le marasme s'est fait sentir chez elles dans presque tous les domaines de l'activité économique, et s'il y a eu progrès quelquefois, il n'a pas été aussi rapide que dans les autres parties du Canada.

Voici l'agriculture par exemple, dans ces provinces de l'est du pays. Le rendement des récoltes d'avoine y a presque doublé depuis la Confédération, tandis que celui des autres céréales est resté pratiquement stationnaire. Le nombre des chevaux a diminué depuis 1871; celui des vaches laitières a passé de 253,000 en 1871 à 304,793, ce qui est un meilleur indice de prospérité. Fait consolant à noter cependant, les cultivateurs améliorent la race bovine et la production du beurre et du fromage quadruple. Puis, diminution considérable dans le nombre des moutons, plus de 200,000 en cinquante ans, et diminution dans le nombre des porcs. Remarquons cependant que les vergers s'agrandissent. Trois cents mille barils de pommes sortaient des provinces en 1880 contre 1,821,064 tout récemment. Mais durant les deux dernières années, le progrès s'est fait à l'inverse du bon sens et la production a fort diminué.

Dans les Provinces Maritimes, il faut tenir compte des pêcheries qui occupent une place très importante dans la vie économique. Leur rendement n'est pas demeuré stationnaire depuis une cinquantaine d'années. La valeur totale de la production pour les trois provinces a passé, en effet, de neuf millions en 1873 à seize millions et demi en 1925. Mais il faut signaler que cette production a déjà atteint 22 millions, et qu'en 1910 et durant les années environnantes, elle avait atteint déjà plus de quinze millions par année. Comme on le voit la dernière décennie n'a pas été en progrès.

Heureusement les Provinces Maritimes possèdent des forêts immenses. Et celles-ci ont fourni des rendements de plus en plus considérables. Mais elles souffrent d'un manque de règlements appropriés. Car l'exportation du bois à pâte qui provient des terres de la Couronne n'est pas défendue encore en Nouvelle-Ecosse comme elle l'est dans le reste du pays. Aussi une commission fédérale qui a fait une enquête spéciale dans toutes les provinces de l'est, sur ce sujet, il n'y a pas très longtemps, a-t-elle jeté le cri d'alarme et averti cette province du désastre vers lequel elle courait. Ces exportations forment aujourd'hui 28 pour cent environ de la production totale.

L'industrie minière est également en décroissance. En 1923 la valeur des produits qu'elle mettait sur le marché était de \$32,111,350; en 1924, elle n'était plus que de \$25,789,612 et en 1925, de \$19,369,470. Elle descend ainsi l'échelle au lieu de la remonter. Lorsqu'on parle des mines dans les Provinces Maritimes on parle surtout de la Nouvelle-Ecosse, du charbon du Cap-Breton, du fer et de l'acier qui composent le plus fort de cette production. Or, l'extraction du charbon qui rendait 6,597,000 tonnes en 1923 ne rendait plus que 3,842,978 tonnes en 1925. Chute rapide et dont le parlement fédéral a entendu parler à maintes reprises. D'ailleurs ce chiffre de trois millions, les mines de charbon l'avaient atteint en 1900; elles avaient connu jusqu'au sept millions en 1915. Et l'industrie du fer et de l'acier ont connu un pareil désastre. En 1923 les produits qu'elle mettait sur le marché avaient une valeur de plus que treize millions; en 1925 cette valeur avait baissé de moitié avec

une valeur de plus de quinze millions par année. Comme on le voit la dernière décennie n'a pas été en progrès.

Heureusement les Provinces Maritimes possèdent des forêts immenses. Et celles-ci ont fourni des rendements de plus en plus considérables. Mais elles souffrent d'un manque de règlements appropriés. Car l'exportation du bois à pâte qui provient des terres de la Couronne n'est pas défendue encore en Nouvelle-Ecosse comme elle l'est dans le reste du pays. Aussi une commission fédérale qui a fait une enquête spéciale dans toutes les provinces de l'est, sur ce sujet, il n'y a pas très longtemps, a-t-elle jeté le cri d'alarme et averti cette province du désastre vers lequel elle courait. Ces exportations forment aujourd'hui 28 pour cent environ de la production totale.

L'industrie minière est également en décroissance. En 1923 la valeur des produits qu'elle mettait sur le marché était de \$32,111,350; en 1924, elle n'était plus que de \$25,789,612 et en 1925, de \$19,369,470. Elle descend ainsi l'échelle au lieu de la remonter. Lorsqu'on parle des mines dans les Provinces Maritimes on parle surtout de la Nouvelle-Ecosse, du charbon du Cap-Breton, du fer et de l'acier qui composent le plus fort de cette production. Or, l'extraction du charbon qui rendait 6,597,000 tonnes en 1923 ne rendait plus que 3,842,978 tonnes en 1925. Chute rapide et dont le parlement fédéral a entendu parler à maintes reprises. D'ailleurs ce chiffre de trois millions, les mines de charbon l'avaient atteint en 1900; elles avaient connu jusqu'au sept millions en 1915. Et l'industrie du fer et de l'acier ont connu un pareil désastre. En 1923 les produits qu'elle mettait sur le marché avaient une valeur de plus que treize millions; en 1925 cette valeur avait baissé de moitié avec

une valeur de plus de quinze millions par année. Comme on le voit la dernière décennie n'a pas été en progrès.

Heureusement les Provinces Maritimes possèdent des forêts immenses. Et celles-ci ont fourni des rendements de plus en plus considérables. Mais elles souffrent d'un manque de règlements appropriés. Car l'exportation du bois à pâte qui provient des terres de la Couronne n'est pas défendue encore en Nouvelle-Ecosse comme elle l'est dans le reste du pays. Aussi une commission fédérale qui a fait une enquête spéciale dans toutes les provinces de l'est, sur ce sujet, il n'y a pas très longtemps, a-t-elle jeté le cri d'alarme et averti cette province du désastre vers lequel elle courait. Ces exportations forment aujourd'hui 28 pour cent environ de la production totale.

L'industrie minière est également en décroissance. En 1923 la valeur des produits qu'elle mettait sur le marché était de \$32,111,350; en 1924, elle n'était plus que de \$25,789,612 et en 1925, de \$19,369,470. Elle descend ainsi l'échelle au lieu de la remonter. Lorsqu'on parle des mines dans les Provinces Maritimes on parle surtout de la Nouvelle-Ecosse, du charbon du Cap-Breton, du fer et de l'acier qui composent le plus fort de cette production. Or, l'extraction du charbon qui rendait 6,597,000 tonnes en 1923 ne rendait plus que 3,842,978 tonnes en 1925. Chute rapide et dont le parlement fédéral a entendu parler à maintes reprises. D'ailleurs ce chiffre de trois millions, les mines de charbon l'avaient atteint en 1900; elles avaient connu jusqu'au sept millions en 1915. Et l'industrie du fer et de l'acier ont connu un pareil désastre. En 1923 les produits qu'elle mettait sur le marché avaient une valeur de plus que treize millions; en 1925 cette valeur avait baissé de moitié avec

une valeur de plus de quinze millions par année. Comme on le voit la dernière décennie n'a pas été en progrès.

Heureusement les Provinces Maritimes possèdent des forêts immenses. Et celles-ci ont fourni des rendements de plus en plus considérables. Mais elles souffrent d'un manque de règlements appropriés. Car l'exportation du bois à pâte qui provient des terres de la Couronne n'est pas défendue encore en Nouvelle-Ecosse comme elle l'est dans le reste du pays. Aussi une commission fédérale qui a fait une enquête spéciale dans toutes les provinces de l'est, sur ce sujet, il n'y a pas très longtemps, a-t-elle jeté le cri d'alarme et averti cette province du désastre vers lequel elle courait. Ces exportations forment aujourd'hui 28 pour cent environ de la production totale.

L'industrie minière est également en décroissance. En 1923 la valeur des produits qu'elle mettait sur le marché était de \$32,111,350; en 1924, elle n'était plus que de \$25,789,612 et en 1925, de \$19,369,470. Elle descend ainsi l'échelle au lieu de la remonter. Lorsqu'on parle des mines dans les Provinces Maritimes on parle surtout de la Nouvelle-Ecosse, du charbon du Cap-Breton, du fer et de l'acier qui composent le plus fort de cette production. Or, l'extraction du charbon qui rendait 6,597,000 tonnes en 1923 ne rendait plus que 3,842,978 tonnes en 1925. Chute rapide et dont le parlement fédéral a entendu parler à maintes reprises. D'ailleurs ce chiffre de trois millions, les mines de charbon l'avaient atteint en 1900; elles avaient connu jusqu'au sept millions en 1915. Et l'industrie du fer et de l'acier ont connu un pareil désastre. En 1923 les produits qu'elle mettait sur le marché avaient une valeur de plus que treize millions; en 1925 cette valeur avait baissé de moitié avec

une valeur de plus de quinze millions par année. Comme on le voit la dernière décennie n'a pas été en progrès.

Heureusement les Provinces Maritimes possèdent des forêts immenses. Et celles-ci ont fourni des rendements de plus en plus considérables. Mais elles souffrent d'un manque de règlements appropriés. Car l'exportation du bois à pâte qui provient des terres de la Couronne n'est pas défendue encore en Nouvelle-Ecosse comme elle l'est dans le reste du pays. Aussi une commission fédérale qui a fait une enquête spéciale dans toutes les provinces de l'est, sur ce sujet, il n'y a pas très longtemps, a-t-elle jeté le cri d'alarme et averti cette province du désastre vers lequel elle courait. Ces exportations forment aujourd'hui 28 pour cent environ de la production totale.

L'industrie minière est également en décroissance. En 1923 la valeur des produits qu'elle mettait sur le marché était de \$32,111,350; en 1924, elle n'était plus que de \$25,789,612 et en 1925, de \$19,369,470. Elle descend ainsi l'échelle au lieu de la remonter. Lorsqu'on parle des mines dans les Provinces Maritimes on parle surtout de la Nouvelle-Ecosse, du charbon du Cap-Breton, du fer et de l'acier qui composent le plus fort de cette production. Or, l'extraction du charbon qui rendait 6,597,000 tonnes en 1923 ne rendait plus que 3,842,978 tonnes en 1925. Chute rapide et dont le parlement fédéral a entendu parler à maintes reprises. D'ailleurs ce chiffre de trois millions, les mines de charbon l'avaient atteint en 1900; elles avaient connu jusqu'au sept millions en 1915. Et l'industrie du fer et de l'acier ont connu un pareil désastre. En 1923 les produits qu'elle mettait sur le marché avaient une valeur de plus que treize millions; en 1925 cette valeur avait baissé de moitié avec

L'actualité

Une lettre à M. King

Protestation contre une entrevue du conseil mexicain à Toronto

La Ligue d'Action française, de Montréal, vient d'adresser à M. King, premier ministre du Canada, une lettre à propos d'une récente déclaration du consul du Mexique, à Toronto, dont elle nous communique la teneur, pour publication. Voici ce texte :

Montréal, le 17 décembre 1927.
Monsieur W.-L. Mackenzie King, Premier-ministre du Canada, Ottawa.
Monsieur le Premier-Ministre,

Vous avez déjà pris connaissance du texte d'un communiqué de M. Barron, consul du Mexique à Toronto. Nous y lisons cet extrait inqualifiable :

"L'Église catholique romaine a fait beaucoup de propagande contre le gouvernement mexicain, mais en dépit de cela le monde entier se rend compte que l'Église catholique romaine a été pendant plusieurs siècles un obstacle au progrès et au développement des pays de l'Amérique latine, à cause de ses enseignements d'obscurantisme en pour tenir les masses dans l'esclavage afin d'être en état de les mieux exploiter plutôt que de leur enseigner les purs principes de la religion".

Les catholiques du Canada ont le droit incontestable de juger les actes d'un gouvernement étranger et de réclamer du gouvernement canadien, le leur, une politique de réserve, d'éloignement et même de rupture vis-à-vis un tel gouvernement, en l'espèce le gouvernement fanatique et sanguinaire du Mexique. Et le consul du Mexique à Toronto n'a rien à y voir.

Il faudrait méconnaître tous les catholiques du Canada, dont la proportion est d'environ 40% de la population, pour douter de leurs vues et de leurs sentiments unanimes sur les persécuteurs et les persécutes du Mexique, sur la ligne de conduite officielle qu'ils attendent du gouvernement canadien dans les circonstances et la protection qu'ils sont en droit d'en attendre en particulier devant l'insulte de M. Barron.

Nous vous prions donc de rappeler au consul du Mexique à Toronto que le gouvernement du Canada n'a pas craint de rompre avec le gouvernement révolutionnaire de Russie et qu'il serait justifié de suivre la même règle vis-à-vis du gouvernement révolutionnaire du Mexique, qui a répandu abondamment non seulement le sang de ses adversaires politiques mais aussi celui des catholiques qui ont résisté à l'oppression religieuse; et nous vous prions aussi de demander à ce consul de retirer son communiqué et de s'excuser auprès des catholiques canadiens, c'est-à-dire de mettre fin à l'incident (différent de l'incident Thomson) qu'il a lui-même provoqué, et sur son refus, de requérir son rappel.

Les Canadiens, tant protestants que catholiques, ne peuvent tolérer qu'une révolution religieuse à l'étranger, la plus cruelle et la plus honteuse des temps modernes, fasse ici de la propagande, qu'elle soit pour nous une occasion de discord, et par soi représentant officiel moins que par tout autre.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier-ministre, l'assurance de nos sentiments dévoués.
Le secrétaire général,
ANATOLE VANIER.

Le voyage de la "Survivance Française"

Les excursionnistes canadiens-français de l'Ouest arriveront cet après-midi à Montréal — Programme des réceptions — Les principaux délégués

Les voyageurs de la *Survivance Française* arriveront à Montréal, cet après-midi, à trois heures. Comme l'excursion est organisée conjointement par le Pacifique Canadien et le Canadien National, un groupe arrivera à la gare du tunnel, rue Laguchetière, et un autre groupe à la gare Windsor. Le comité de réception qui s'est organisé sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste, aura des représentants aux deux endroits. Le corps de musique de l'Institut Saint-Anoine sera à la gare du tunnel et le corps de clairons de l'école Plessis, sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes, à la gare Windsor.

Les excursionnistes feront leur première visite à la basilique. L'un d'eux, M. l'abbé Lepage, a été chargé de présenter leurs hommages à S. G. Mgr Gauthier, qui sera là pour les accueillir. La cérémonie se terminera par le salut solennel du Très-Saint-Sacrement.

Des automobiles conduiront ensuite les voyageurs à l'Université de Montréal. M. Victor Morin, professeur à cette institution, présentera la délégation. M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal, répondra. Le A. P. Allard, O.M.I., prononcera aussi une allocution au nom des voyageurs.

La réception officielle à l'hôtel de ville aura lieu vers 5 heures 15. L'échevin Léon Trépanier, président général de la société Saint-Jean-Baptiste, présentera les visiteurs. Le maire leur souhaitera la bienvenue, et M. Raymond Denis, président d'une association de l'Ouest, répondra.

À huit heures, ce soir, en l'hôtel Place-Viger, la ville offre un dîner à nos compatriotes de l'Ouest. Le maire ou son représentant présidera. Parmi les orateurs au programme on mentionne le magistrat Lacerte, de Winnipeg, et M. Roger Goulet. La chorale municipale, composée de trente chanteurs, se fera entendre. Mlle Léonide Létourneau chantera des chansons du folklore québécois. Mlle Gertrude Létourneau sera au piano d'accompagnement.

Les organisateurs n'ont pas voulu que la soirée se prolonge trop tard parce que les excursionnistes repartent dès demain matin, de très bonne heure, pour Shawinigan et Québec.

UNE AUTRE RECEPTION LE 23 DECEMBRE

Les excursionnistes passeront donc les fêtes de Noël et du jour de l'an dans la province de Québec. La plupart d'entre eux seront de retour à Montréal, vendredi, le 23 décembre. Comme il en est un bon nombre qui n'ont pas de parents à Montréal, le comité régional de l'A.C.F.C. a organisé toute une réception à leur intention.

En voici le programme :
9h. — Arrivée et réception aux gares Bonaventure et Windsor.
9h. 30. — Départ de ces gares, en tramways spéciaux, pour l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal.
10h. 15. — Arrivée à l'Oratoire, visite des lieux.
10h. 45. — Sermon, vénération des reliques, Salut et Bénédiction du Très-Saint-Sacrement.
11h. 45. — Départ de l'Oratoire. Les tramways feront visiter les rues de Snowdon, Notre-Dame de Grâce et Westmount. Ils reviendront par les rues Sherbrooke et Peel jusqu'à l'hôtel Queen.

11h. — Banquet d'adieu dans la grande salle de bal à l'hôtel Queen. Allocution de MM. Paul Maillois, président du comité régional de l'A. C. J. C.; Lionel Leroux, président général de l'A. C. J. C.; le

Dr Petitclerc, représentant officiel des voyageurs; Anatole Vanier, ancien président du comité régional de l'A. C. J. C. et secrétaire de l'Action française, et des principaux invités.
Tous les membres de l'A. C. J. C. sont invités pour les réceptions aux gares et à l'Oratoire. Le public est invité aux gares. Les sociétés nationales et les amis fortunés contribuent à défrayer les déboursés de ces réceptions en achetant un billet pour le banquet d'adieu.

UNE RECEPTION A WINNIPEG

Winnipeg, 17. — Les deux convois spéciaux de la *Survivance Française*, l'un du Pacifique Canadien et l'autre du Canadien National, sont arrivés ici, samedi matin, vers neuf heures. Ils étaient partis d'Edmonton jeudi et s'étaient arrêtés à Regina, vendredi.

Comme les voyageurs devaient passer une partie de la journée ici, la société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface avait organisé une réception en l'honneur de nos compatriotes de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Des tramways spéciaux les ont d'abord transportés à Saint-Boniface où ils ont visité, entre autres choses, les établissements Harris. Un déjeuner leur a été servi à cet endroit. Des particuliers se sont ensuite chargés de piloter les visiteurs jusqu'à l'heure du départ des trains, à trois heures de l'après-midi.

Il va sans dire que l'excursion s'est grossie ici d'un fort contingent de Canadiens français du Manitoba. Parmi ces derniers on remarque le magistrat Henri Lacerte, président de l'Association d'Éducation des Canadiens français du Manitoba, et Mme Lacerte, le R. P. J. O. Plourde, O.M.I., représentant la Liberté de Winnipeg, qui voyage à bord du convoi du Pacifique. M. Roger Goulet, inspecteur d'écoles au Manitoba, représentant de la Liberté à bord du convoi du Canadien National.

Voici les noms de quelques-uns des excursionnistes des autres provinces, à bord de l'un ou l'autre des convois: MM. A. Boileau, président de l'Association Canadienne-française d'Alberta, Raymond Denis, président de l'Association catholique franco-canadienne de Saskatchewan, B. Bujold, d'Edmonton et les membres de sa famille, M. Charles Marchand, le chanteur bien connu; M. J.-E. Bordeleau, de Moose Jaw; M. Dumont, A. Rivard, de Lafleche, Sask. Tous ceux-ci voyagent à bord du convoi du Pacifique dont la direction est confiée à M. P.-E. Gingras, représentant spécial du Pacifique Canadien dans les provinces de l'Ouest.

L'Association catholique franco-canadienne de Saskatchewan a désigné pour la représenter officiellement, outre son président, M. Raymond Denis, M. le juge A. Gravel, de Gravelbourg, le R. P. Joseph Guy, O.M.I., supérieur du collège Mathieu, de Gravelbourg, le R. P. O. Allard, O.M.I., visiteur des écoles.

DU CHANT PAR CHARLES MARCHAND

Comme nous le disons plus haut, le chanteur Charles Marchand accompagne les voyageurs du convoi du Pacifique. Il donne des concerts chaque jour dans le wagon de récréation. Un chansonnier publié par le Pacifique, a été distribué à tous les voyageurs.
Il y a aussi du chant à bord de l'autre convoi. Lors du départ d'Edmonton, jeudi, le poste de radio du C.N.R., dans cette ville, a irradié un concert en français. Vendredi des concerts ont été irradiés de Saskatchewan et de Regina. Samedi, le poste de Winnipeg a donné un concert à l'heure du départ du convoi.

LETTRES AU DEVOIR

Le Canada voudrait-il nous dire quelle est la représentation des classes dans le gouvernement Taschereau? On me dit que la représentation n'est pas changée.
Bien à vous.
D.-H. Boissonneault, avocat.
477, St-François-Xavier.

Trop d'avocats

M. le directeur,
Parlant de la répartition des classes dans la prochaine députation pour la nouvelle législature de Québec, le Canada dit qu'il y a 23 avocats, 10 médecins, 9 cultivateurs, 9 marchands, 5 industriels, 5 commerçants, 4 agents d'assurance, 2 financiers, 2 agents, 1 bourgeois, 1 architecte, 1 ingénieur-civil, 1 entrepreneur, 2 bouchers, 1 marchand de bois, 1 gérant, 1 vétérinaire, 1 comptable, 1 artilleur, etc.
Et le Canada ajoute: "Nous nous demandons après avoir lu ce tableau si M. Sauvé et ses amis ne continueront pas de prétendre un peu partout, sans dans les divisions où il s'en trouve, qu'il y a trop d'avocats à la législature. Que les oppositionnistes prétendent qu'il y a trop d'avocats, — quand cela peut se produire, — nous ne leur contestons pas qu'ils aient un peu raison dans qu'ils bernent le public avec ce cri de guerre, nous y voyons une tactique déloyale et malhonnête."

Voudriez-vous me dire en quelle année, en quelle occasion, M. Sauvé a adopté ce cri de guerre? Et si vous ne savez pas vous-même, le Canada voudrait-il me répondre? Je lui ai écrit à ce sujet.
Je suis un jeune avocat, et je veux savoir si c'est vrai que M. Sauvé est réellement coupable du reproche que le Canada lui fait. Si le Canada est incapable de prouver son affirmation, sera-t-il assez respectable pour s'excuser de sa tentative? Car, c'est lui qui aura basement soulevé un préjugé — après beaucoup d'autres.
Je sais bien que M. Sauvé a démenté une représentation proportionnelle de toutes les classes dans le gouvernement au temps où les avocats détenaient sept portefeuilles sur huit dans le gouvernement.

LA SANTÉ

NOTES DE LA LIGUE ANTI-BERCULEUSE ET DE SANTE PUBLIQUE DE MONTREAL

Pour développer des maladies, il faut que les germes qui en sont la cause pénètrent dans l'organisme. Tant que ces germes restent en dehors de l'organisme, ils ne peuvent pas faire de mal. Il apparaît ainsi que pour se protéger contre la maladie, il est nécessaire de prendre des précautions raisonnables pour empêcher les germes de pénétrer dans l'organisme.

Pour s'en protéger, il ne faut se servir que d'une eau et de lait sains et purs, qui ne contiennent pas de germes dangereux. On peut en dire autant de tous les aliments. On ne doit introduire dans la bouche que des aliments et des breuvages propres et sa brosse à dents.

Les mains sont des membres éminemment utiles. On s'en sert constamment et pour toutes sortes d'usages. Pour les apprécier à leur juste valeur, il faut en être privé pendant quelque temps par une blessure que l'on peut avoir au pouce ou à un doigt. Aussi, parce que les mains sont toujours employées, parce qu'elles viennent en contact avec de si nombreux objets, elles peuvent devenir souillées de germes dangereux.

Les mains souillées peuvent servir à introduire dans l'organisme des germes de maladies quand on porte les doigts aux lèvres ou qu'on les introduit dans le nez ou dans la bouche. Des mains souillées peuvent aussi contaminer les aliments ou les breuvages que l'on va manger ou boire.

Il ne faut pas manipuler les aliments inutilement. Il ne faut pas le faire sans s'être au préalable bien lavé les mains à l'eau et au savon. Il ne faut pas se porter les mains au visage excepté pour manger, pour boire, pour se laver les dents ou pour se moucher.

L'habitude de tenir des objets dans la bouche, de se porter les doigts de la main à la bouche et de mouiller les doigts de salive est dangereuse et condamnée par l'hygiène parce qu'elle peut servir à introduire dans l'organisme des germes de maladie.

BELLES GRAVURES, JOLIES CARTES

Cette année, la gravure de M. Edmond J. Massicote s'intitule: Une messe de minuit dans un chantier d'autrefois. Elle est illuminée d'une ferre gravure communicative. C'est ce qui fait qu'elle plait tant aux membres du clergé qui en ont commandé des centaines de plus que les autres années. Un éminent prêt a tenu à en réclamer une pour en orner ses appartements.

Ces gravures du terroir, dont la collection constitue l'un des plus agréables cadeaux que l'on puisse faire, sont désormais au nombre de 15 et se vendent un prix très modique.

On en trouvera la liste plus bas. Une jeune artiste a bien voulu illustrer quelques cartes postales de Noël et du Jour de l'An, sans inscription ce qui les fait prendre d'avantage car on fait, d'ordinaire, la banalité de la formule gravée ou imprimée. Très élégantes, peintes d'un pinceau léger et facile, elles ont beaucoup de vogue. Nous en avons vendu plusieurs centaines en quelques jours. Il est possible que toutes les commandes ne puissent être remplies si elles nous parviennent plus tard que les premiers jours du mois de décembre. Ces cartes ou ces dessins à la plume, miniature, sont sur très beau carton.

Quarante-deux modèles; quinze sous chacun; 81.75 la douzaine franco, enveloppes comprises.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPERIEURE District de Montréal.
No E-2188.
J.-A. Rose et Co. Ltée., corps politique et incorporé, ayant son bureau-chef à Montréal, demanderesse, vs René Laporte de la cité et du district de Montréal, défendeur.

Le 26ème jour de décembre 1927, à 19 heures de l'avant-midi, au bureau du sheriff, au palais de Justice, rue Notre-Dame est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en quinze parts communes du capital-actif, de la "Municipal Service Corporation Ltd.", corps politique et incorporé, dont incorporé, ayant son bureau-chef et principale place d'affaires en la cité et le district de Montréal, lesdites parts étant nominale valeur au pair et entièrement libérées. Conditions: ARGENT COMPTANT.
A.-S. WILSON, H.C.S.
Montréal, 17 décembre 1927.

Province de Québec COUR SUPERIEURE District de Montréal.
No E-2250.
Adwal Investment Co. Ltd., de Montréal demanderesse, vs Adolphe Chabot, du même lieu, défendeur.

Le 26ème jour de décembre 1927, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 310 bis, Saint-Joseph est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en annuité de bureau, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
Paul LAFONTAINE, H.C.S.
Montréal, 19 décembre 1927.

Province de Québec COUR SUPERIEURE District de Montréal.
No 15885.
Remington Typewriter Co. Ltd., Canada demanderesse, vs Royal Importing Co., défendresse.

Le 26ème jour de décembre 1927, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au no 1622 rue Notre-Dame ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en merceries, fixtures, enregis-treuse, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-A. ROUILLARD, H.C.S.
Montréal, 19 décembre 1927.

Un Radiateur Electrique Veronneau

Propre, hygiénique, de fonctionnement parfait
Notre département de service est à votre disposition.

HOUSE ELECTRIC HEATING CO.
1068 rue BLEURY
MONTREAL

POUR LES FETES ELLE appréciera une Belle CARPETTE VENEZ, MESSIEURS CHEZ M.J. LALONDE & FRERES DEUX MAGASINS 4569 Ave du Parc 1552 Est, Ste-Catherine Près Mont-Royal En face gare Moreau



Bagues pour le petit doigt

Vous ne sauriez imaginer ce que l'art du bijoutier a su créer pour satisfaire à cette fantaisie, à moins que vous ne visitiez la collection de ces bagues que nous exhibons.

Scott & BOUSQUET FRERES LIMITEE 479, STE-CATHERINE EST Succursale: 6562, ST-HUBERT

Belles Gravures, Jolies Cartes, Bagues et Diamants

Quelle agréable suggestion pour un cadeau des Fêtes! N'est-ce pas l'objet qui rappelle le souvenir du donateur pendant toute une vie? Montrez nouvelles en platine ou or blanc, avec nos diamants d'une pureté et d'un brillant si parfait, et nos prix si variés mais toujours si raisonnables.

Alfred Eaves Enr.

W. E. Hayes, successeur
23, Notre-Dame ouest

Ecriture et Contrôle Personnel

METHODE TOUT A FAIT NOUVELLE DE CALLIGRAPHIE ENSEIGNEE PAR CORRESPONDANCE
Rendre la main plus sûre et faciliter l'exécution de traits plus élégants. Donner plus de confiance, non seulement, non seulement, mais en maintes autres circonstances; car, l'écriture est le reflet de l'état du système nerveux.
Toute personne qui s'occupe d'écriture peut y trouver son profit. Le succès des premiers jours consolidera de l'utilité de votre travail.
Les leçons sont données pour convenir à chaque personne en particulier; quatre ou cinq leçons vous feront connaître les principaux principes sur lesquels repose la nouvelle méthode.
UN DOLLAR PAR LEÇON
Adressez — Boîte Postale 803, MONTREAL, P.Q.

Province de Québec COUR SUPERIEURE District de Montréal.
No 4-225816.
The James Houn Knitting Co. Ltd., demanderesse, vs J. B. Saad, défendeur.
Le 26ème jour de décembre 1927, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au no 1622 rue Notre-Dame ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en merceries, fixtures, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-A. ROUILLARD, H.C.S.
Montréal, 19 décembre 1927.

Province de Québec COUR SUPERIEURE District de Montréal.
No 15885.
Remington Typewriter Co. Ltd., Canada demanderesse, vs Royal Importing Co., défendresse.
Le 26ème jour de décembre 1927, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au no 1622 rue Notre-Dame ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en merceries, fixtures, enregis-treuse, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-A. ROUILLARD, H.C.S.
Montréal, 19 décembre 1927.

LE PROBLEME DE LA FAMILLE NOMBREUSE

(Suite de la première page)

ses ne pouvoient qu'aux pères de famille à l'emploi des patrons affiliés.

Or cette restriction des allocations à la seule classe des chefs de famille salariés est contraire au principe même des allocations. Celles-ci, en effet, ne sont pas la rémunération du travail; elles ne doivent pas être appelées salaire ni sursalaire; elles sont la rémunération de services d'un tout autre caractère, rendus à la société et aux employeurs par le père de famille; de sorte qu'on peut avoir droit au salaire sans avoir droit aux allocations; c'est le cas des ouvriers célibataires ou des mariés sans enfants; réciproquement on peut avoir droit aux allocations sans avoir droit au salaire. Si pour avoir droit aux allocations, il fallait actuellement gagner un salaire, il faudrait admettre cette absurdité que le père de famille perd son droit à l'allocation s'il vient à tomber malade ou s'il est réduit à l'incapacité de travailler. Il faudrait le refuser aux veuves qui ont charge d'enfants, de même qu'aux petits commerçants, aux petits producteurs, dont le sort est souvent aussi précaire que celui de l'ouvrier.

Il est surtout une classe de citoyens qui, jusqu'ici, n'a pas été appelée à bénéficier du régime des allocations et à qui il conviendrait de les étendre: celle des agriculteurs. S'il est dans une nation une catégorie de citoyens qui contribue à assurer l'existence et la prospérité du pays, c'est bien celle des cultivateurs; chez eux se trouvent les familles les plus nombreuses et les plus saines au physique et au moral.

Or, depuis longtemps, l'on s'occupe comme un des maux les plus sérieux qui nous menacent, la désertion des campagnes, avec les conséquences qu'elle entraîne: tarissement de la source la plus saine et la plus féconde de la vie; arrêt du développement de l'agriculture; surcroît de main-d'oeuvre dans les villes, ce qui est cause du chômage et de l'abaissement des salaires. De ce mal, le Canada et plus encore la province de Québec ont subi les atteintes. Le Canada qui, en 1901, comptait 625 ruraux contre 375 urbains, ne comptait plus en 1921 que 505 ruraux contre 495 urbains. Dans la province de Québec le nombre des citoyens l'emportait déjà dans une forte proportion sur la population rurale: 560 contre 440 en 1921. Depuis la proportion a dû s'accroître encore dans le mauvais sens. Ainsi que le faisait remarquer il y a quelques mois, le chef du bureau des statistiques de Québec, M. G. Marquis, l'agriculture ne s'acquiesce par une crise; les prix des denrées agricoles ont reculé à peu près au niveau d'avant-guerre, alors que le coût général de la vie reste 50 pour cent plus élevé qu'avant 1914. Si l'agriculture continue à payer moins qu'avant la guerre, comment les agriculteurs résisteront-ils à la sé-

duction qu'exerce sur eux le confort et les plaisirs que la ville offre à ses habitants? La Tascelation deviendra irrésistible pour les agriculteurs pères de familles nombreux, lorsqu'ils constateront que les ouvriers des villes y reçoivent un supplément d'indemnité qui leur permet de vivre plus à l'aise. On a déjà noté en France cette fâcheuse répercussion sur les agriculteurs.

Et qui pourrait les en blâmer? Ils sont logiques: les allocations sont une rémunération de services qu'ils rendent eux-mêmes à la société comme pères de famille; ils y ont donc droit tout autant que les autres; si on leur refuse à la campagne, ils iront chercher pleine satisfaction à leur droit dans les villes.
Pour toutes ces raisons, plusieurs sociologues canadiens sont d'avis que, si les allocations familiales sont instituées au Canada, elles devront être étendues aussi aux cultivateurs; quelques-uns vont même jusqu'à affirmer qu'il faudra en faire bénéficier surtout les cultivateurs et que, s'il y a une différence à faire, c'est que les allocations devraient être plus fortes pour les cultivateurs, afin de les retenir sur la terre et de leur donner les ressources nécessaires pour établir plusieurs de leurs fils sur des propriétés rurales.
C'est là une question à débattre entre économistes. Mais tous s'entendent sur un point: c'est que si les allocations familiales ne doivent pas être étendues aux agriculteurs, il faudra bien, pour mettre un frein à la désertion des campagnes et à l'émigration, leur accorder sous d'autres formes des avantages au moins équivalents: création de caisses de crédit pour l'établissement de fils de cultivateurs, conditions d'établissement faites aux colons canadiens au moins aussi favorables que celles qui sont accordées aux immigrants britanniques; réductions de tarif de chemin de fer, dégrèvement d'impôts, etc.
Nous verrons demain quel régime préconisent les sociologues belges pour faire des allocations une solution adéquate au problème des familles.

Les accomplissements de la vie

Ce n'est qu'au prix d'efforts ardues que l'on peut accomplir du progrès et si les citoyens d'une ville ou d'une cité connaissent la valeur de l'effort laborieux, cette ville ou cette cité devient dès lors un centre d'affaire prospère. C'est ce qu'on peut dire de la plus en évidence des Cantons de l'est, en même temps que l'une des plus belles petites villes du Canada. Ou que vous allez, là vous trouvez du pittoresque, des hôtels qui offrent au voyageur le confort suprême. Elle est idéalement située, dans un décor charmant que ne connaît aucune autre ville de son genre. Le chemin de fer Pacifique Canadien a fait un rôle important dans son développement et le service efficace qu'il fournit procure au voyageur les plus grands avantages au point de vue de l'économie de temps.

Si vous n'avez pas visité ce lieu charmant, consultez simplement M. F.-C. Lydon, agent des voyageurs en ville, 143, rue Saint-Jacques, téléphone Harbour 4211 ou n'importe quel agent de billets du chemin de fer Pacifique Canadien. Retenez votre billet puis élargissez vos horizons.

Ouvrage de Léon Daudet à l'index Rome, 19 (S.P.A.) — Le Saint-Siège vient de mettre à l'index le roman de M. Léon Daudet qui porte le titre: "Le Voyage de Shakespeare".

La Société Coopérative DE FRAIS FUNERAIRES

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires
EST 1235
142, RUE SAINTE-CATHERINE EST

L'Almanach de l'Action Sociale Catholique

60 sous franco.
On lit les autres, celui-là on le consulte et on le collectionne.
Service de Librairie du DEVOIR.

Je sais bien que M. Sauvé a démenté une représentation proportionnelle de toutes les classes dans le gouvernement au temps où les avocats détenaient sept portefeuilles sur huit dans le gouvernement.

Pour cette chambre froide ce bureau, ce garage
Achetez
Un Radiateur Electrique Veronneau
Propre, hygiénique, de fonctionnement parfait
Notre département de service est à votre disposition.
HOUSE ELECTRIC HEATING CO.
1068 rue BLEURY
MONTREAL

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

DEMAIN

CHAU ET FROID. TEMPERATURES MAXIMUM ET MINIMUM. Aujourd'hui maximum 26. Minimum aujourd'hui 8.

Demain: MARDI, 20 décembre 1927. Saint Alfred, roi d'Angleterre, conf. Lever du soleil, 7 h. 30.

Les nationalistes de Nankin chassent les Russes

Shanghai, Chine, 19 (S. P. A.) — Le gouvernement nationaliste de Nankin, poursuivant sa campagne pour se débarrasser de l'influence des Russes dans les affaires de Chine, a donné avis à une centaine de personnes habitant les concessions russes de partir immédiatement.

Kuomintang, réclame une coopération étroite entre la Chine et la Russie. Mme Sun, qui est à Moscou, a dit qu'elle resterait là en signe de protestation à moins qu'on ne fasse ce qui est nécessaire pour éviter une rupture plus complète.

L'article 17 de la Constitution de l'Alberta

Ottawa, 19. (D.N.C.) — Le gouvernement fédéral demandera l'appui du gouvernement albertain pour soumettre d'une manière régulière au conseil privé le problème de la validité de l'article XVII de la constitution de l'Alberta.

La Riviera couverte de neige

Paris, 19. (S.P.A.) — La Riviera n'est plus une terre de perpétuel été. Plusieurs pouces de neige sont tombés à Nice, à Cannes et à Monte-Carlo. La Riviera, jalouse de sa réputation de pays de soleil perpétuel, a tenté de cacher le fait mais les nouvelles l'ont fait connaître.

Au conseil municipal

Parmi les requêtes qui seront soumises à la réunion du conseil cet après-midi, il en est une de la "Ligue des propriétaires" qui demande de mettre la carte d'identité en vigueur à Montréal.

OBSEQUES DU GÉNÉRAL LABELLE

Les funérailles du général Alfred Labelle ont eu lieu ce matin. Un détachement des Gardiens du régime de la Mont-Royal commandé par le major Dorsal a escorté la dépouille de la demeure du défunt à la basilique, où le service a été chanté, puis au cimetière.

La conférence de M. Pabbé Groulx

"La conquête du gouvernement responsable". M. l'abbé Groulx donnera, mercredi soir, à 8 h. 15, salle des cours publics de l'Université de Montréal, rue Saint-Denis, sa prochaine conférence d'histoire du Canada.

Etrennes de grand luxe

Pour tous: OEUVRES COMPLETES d'Albert Lozeau. édition de grand luxe (3 vols) numérotée jusqu'à 200. \$6.00 franco ou au comptoir.

S. S. Pie XI proclame cinq nouveaux cardinaux

Le Saint-Père annonce solennellement le choix des cardinaux Rouleau, de Québec, Saenz, de Tolède, Binet, de Besançon, Szereedyi, de Hongrie et Lépicier, de la Curie romaine

NOMINATION DE PLUSIEURS EVEQUES ET ALLOCATION DE SA SAINTETE

Rome, 19 (S.P.A.) — S. S. Pie XI, à un consistoire secret tenu ce matin au Vatican, a proclamé cinq nouveaux cardinaux. Ce sont: Mgr Alex-Henri Lépicier, de l'ordre des Servites et actuellement archevêque titulaire de Tarse. Il est né à Vaucouleurs, près de Verdun, le 28 février 1863.

Binet est né à Juvigny le 8 avril 1869. Après ses études à Liège et à Saint-Léger puis à Saint-Sulpice, il fut ordonné prêtre à Soissons le 22 octobre 1893, puis il fut curé à Gizey en novembre suivant, chanoine honoraire en 1901, directeur de la Semaine religieuse et des bulletins paroissiaux en 1909, mobilisé pendant la guerre et cité, vicaire général et archidiacre de Laop le 13 février 1919.

Le cardinal Lépicier est l'auteur de nombreuses et importantes publications théologiques, jouées par des lettres de Léon XIII, de Pie X, de Benoît XV et de Pie XI et de divers ouvrages en français, en italien, en anglais et en allemand, enfin d'une importante Concordance des Évangiles, Diates aron, dont le premier volume a obtenu une lettre de Pie XI.

ALLOCATION DE S. S. PIE XI

Plus de 20 cardinaux étaient présents à la cérémonie de ce matin qui eut lieu dans la salle du Consistoire, au Vatican. Le Pape, en plus d'avoir créé ces cardinaux, a nommé plusieurs évêques dont les noms de quelques-uns sont déjà connus par des brefs.

LE CARDINAL SZEREDYI

Le R. P. Justinien Szereedyi, Bénédictin hongrois, a acquis une grande renommée comme collaborateur du cardinal Gasparri dans la codification des lois du Canon, et du cardinal Gasquet, dans la révision de la Vulgate. Il est maintenant nommé archevêque de Gran, Esztergom, et est par le fait même primat de Hongrie. Il est né en 1884 de sorte qu'il n'a que 43 ans. Ce sera le plus jeune membre du Sacré-Collège.

LE CARDINAL LEPICIER

Le cardinal Lépicier, de l'Ordre des Servites, est né à Vaucouleurs, diocèse de Verdun en 1863. Il fut maître des novices de son ordre en Angleterre en 1890. Nommé professeur à la Propagande en 1893. Le cardinal Lépicier fut choisi comme prieur général des Servites en mai 1913, pour 6 ans et fut maintenu jusqu'en juin 1920, puis consultant général. Il fut nommé consultant de l'Ordre des Servites en 1894, de la Propagande en 1900, de la Commission pour la révision des Synodes provinciaux en 1904, de la Commission pour la codification du code canonique le 25 mars suivant, de la Commission cardinalice pour les études bibliques en 1905 et consultant de la congrégation des Sacrements en 1908. Le cardinal Lépicier

LE CARDINAL ROULEAU

Le cardinal Raymond-Marie-Rouleau, de l'Ordre de Saint-Dominique, archevêque de Québec, est né à l'Île-Verte, diocèse de Rimouski, le 6 avril, 1866. Ordonné prêtre à Corle, en Corse, le 31 juillet 1892, il fut élu évêque de Valleyfield le 9 mars 1923; sacré sous ce titre le 22 mai suivant, dans la cathédrale Sainte-Ecclie de Valleyfield par S. E. Mgr Pietro di Valleyfield, évêque apostolique au Canada. Le cardinal Rouleau fut nommé archevêque de Québec le 9 juillet 1926 et intronisé le 8 novembre suivant. Il reçut le pallium le 24 février 1927.

LE CARDINAL SAENZ

Le cardinal Pedro Segura y Saenz est né à Carazo, diocèse de Burgos, le 4 décembre 1880. Il a fait ses études à Cardeaga en 1891 et à Comillas en 1894, prêtre en 1906, chanoine de Valladolid en 1912, élu évêque titulaire d'Apollonie le 14 mars 1916 et auxiliaire à Valladolid, transféré à Coria le 10 juillet 1920, promu à Burgos au consistoire du 20 décembre 1926. Il sera maintenu promu à l'archevêché de Tolède et deviendra par le fait même primat d'Espagne.

LE CARDINAL BINET

Le cardinal Henri-Charles-Joseph

SONT-CE DES INCENDIAIRES?

Québec, 19 (S.P.A.) — Des rumeurs voulant que les deux incendies successifs qui ont éclaté, à l'hospice Saint-Charles d'abord, puis à l'école St-Jean-Berchmans, aient été allumés par des incendiaires, circulent en ville.

Des constables ont monté la garde dans les différentes institutions depuis samedi. Les paroisses de Saint-Sauveur, Limoilou et Saint-Roch ont demandé le secours de la police locale, samedi. Avec l'autorisation du maire Simard, le sous-chef de police Bigaouette a placé des hommes dans les différents couvents et écoles situés dans ces quartiers. On a placé des constables de la police provinciale dans plusieurs institutions du quartier Belvédère.

Sous les instructions du lieutenant-détective Lacasse, le détective Laliberté a fait une enquête soignée sur les rumeurs d'incendie. On n'a pas eu de rapport définitif car l'enquête se poursuit encore.

Depuis samedi, on a fait fréquemment des exercices de sauvetage dans les différentes institutions religieuses où les enfants sont en pension. Le jour et la nuit, on habitude les enfants à savoir que faire en cas d'incendie. Plusieurs institutions religieuses ont à déplorer les dortoirs des étages du haut à ceux du bas.

Le maire Simard a donné instruction de faire des inspections soignées de tous les pensionnats de la ville. On placera tout près des écoles des boîtes d'alarme télégraphiques.

Le commissaire des Incendies Eugène Leclerc commença demain son enquête sur le désastre de l'hospice Saint-Charles. Il fera ensuite l'enquête sur le feu de l'école Saint-Jean-Berchmans.

Le commissaire s'occupera de savoir comment il se fait que la pression de l'eau était basse au commencement du feu à l'école St-Jean-Berchmans.

Le scrutin dans Ville-Marie

En présence de quelques témoins, le greffier de la ville, M. J.-Etienne Gauthier, a ouvert ce matin, les boîtes de scrutin qui ont servi à l'élection partielle dans Ville-Marie. On a repris les rapports des sous-officiers rapporteurs qui ont donné le même résultat qui avait été proclamé le soir de l'élection, soit une majorité de 37 pour M. L.-H. Pinaonault.

Il est probable que M. Tancredi Fortin demandera le recomptage des votes. Cela devra être fait d'ici vendredi soir. On fixera ensuite la date du recomptage.

L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE

LE COMITE EXECUTIF EST MECONTENT DE LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS

La ville a l'intention de protester contre la Compagnie des tramways parce que celle-ci n'aurait pas rempli son contrat ces jours derniers pour ce qui est de l'enlèvement de la neige dans les rues où passent les tramways. Telle est la déclaration que faisait ce matin aux journalistes M. A.-A. Desroches, président du comité exécutif.

M. Desroches dit qu'à plusieurs reprises, pendant les trois derniers jours, les autorités municipales ont demandé à celles de la compagnie, par téléphone, de voir à ce que le nettoyage soit fait comme cela est entendu, mais cela n'a pas eu de résultat appréciable. M. Desroches dit que les balayeurs de la compagnie n'utilisent pas le dispositif retenant la neige près du trottoir.

M. Desroches dit aussi que la ville a eu de la difficulté et qu'on n'a pu lever la neige aussi vite que d'habitude parce qu'il y a pas la moitié des voitures offertes à la ville les années passées. Il y a aussi fait qu'on n'a pas le chargeur automatique auquel sont attachées une vingtaine de voitures pour le transport de la neige. Pour toutes ces raisons, l'enlèvement de la neige s'est fait moins rapidement que par les années passées.

Le Sable I rentre à Québec

Québec, 19. (D.N.C.) — Le "Sable I", qui a fait le dernier voyage de la saison cette année, est rentré à Québec et il a accosté au quai du hangar 21, Pointe à Carcy. Le petit navire, qui fait le cabotage entre les ports de Montréal, de Québec et ceux de la côte Nord jusqu'à l'île d'Anticosti, était partie de Québec vendredi dernier, sous le commandement du Capitaine Antoine Fournier. Il a fait un très bon voyage. Le capitaine Fournier nous dit que son navire a rencontré beaucoup de glaces sur le fleuve, principalement entre le Cap au Saumon et Québec.

M. Taschereau à Montréal

Comme d'habitude, le premier ministre passe la journée de lundi à Montréal. Il a reçu, ce matin, un bon nombre de particuliers et quelques délégations. La principale est venue demander un octroi pour le Bishop's College de Lennoxville.

Le secrétaire de l'Union catholique des cultivateurs, M. Donat-C. Noisieux, est allé voir le premier ministre pour obtenir que le cabinet reçoive prochainement les officiers de l'Union. Ceux-ci voudraient que le gouvernement s'occupe sans tarder du crédit rural. M. Taschereau a dit que le cabinet pourrait recevoir la délégation dans les premiers jours de janvier, le 3 ou le 4 probablement.

LE DÉTECTIVE FARAH-LAJOIE REMERCIE DE SES SERVICES

Le détective Georges Farah-Lajoie ne fait plus partie de la sûreté de Montréal. A la demande spécifique de l'inspecteur Hector Mercier, qui a la direction du bureau de la sûreté, et du chef de police Pierre Bélanger, qui a fait un rapport détaillé au comité exécutif au sujet de M. Farah-Lajoie, le comité a décidé jeudi dernier de ne plus le garder au service de la ville. M. Farah-Lajoie était dans le corps de police depuis de nombreuses années et il a droit à sa pension de l'Association des policiers. Mais comme il est renvoyé il est probable qu'il ait droit à une pension de la ville.

On n'a pas fait connaître les raisons qui ont amené cette décision du comité. A la suite de la mort de M. Brodeur, l'ancien président de l'exécutif, lorsqu'il fut décidé de faire une élection partielle dans Ville-Marie, le nom de M. Farah-Lajoie fut mentionné comme candidat. Après avoir demandé quelques jours de réflexion, celui-ci a refusé la candidature mais en déclarant qu'il serait bon d'avoir un ancien membre du corps de police au conseil pour procéder à la réorganisation de ce corps. M. Farah-Lajoie, au cours de ses années de service à la sûreté, a pris part à la plupart des grandes causes criminelles qu'il y eut dans la métropole.

Six cents communistes chinois fusillés

Canton, 19 (S.P.A.) — Six cents Chinois qu'on soupçonnait d'être des communistes ont été fusillés en bloc, a-t-on appris, aujourd'hui.

Les autorités anticommunistes continuent leur campagne de suppression des activités soviétiques. Elles sont apparemment déterminées à ruiner le bolchévisme en Chine en semant la crainte parmi la populace et en produisant un sentiment antisoviétique.

Des rapports officiels étrangers disent que le vice-consul soviétique a aussi été fusillé.

Les Chinois émigrent à Hong-Kong. Deux cent mille ont déjà quitté la région de Canton.

On répète couramment que le général Li Chai-Sum, qui avait été

chassé de Canton le 17 novembre par le général Chang Fak-Wei, est retourné à Swatow, à 215 milles à l'est de Canton.

On dit qu'il se prépare à faire une expédition sur Canton afin de reprendre le commandement. Les Chinois sont sous l'impression qu'une bataille entre les généraux Li et Chang est imminente et c'est ce qui cause l'exode en général.

On concentre les étrangers sur l'île de Shameen. Les Anglais ont recommandé à leurs nationaux de se réunir à cet endroit. Il n'y a pas de malaise dans les concessions actuellement car les forces des étrangers sont assez importantes pour repousser toute attaque.

Feu M.-O. Bourbonnais

CET INGENIEUR CIVIL BIEN CONNU EST DECEDÉ SAMEDI A COTEAU LANDING

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Adelphus-Octave Bourbonnais, ingénieur civil, décédé subitement à Côteau Landing samedi dernier le 17 courant.

Ancien élève du collège Bourget, il avait étudié le génie civil à l'École Polytechnique de Montréal, où il gradua avec distinction en 1903. Après un stage de 2 ans au département de la marine du Canada il passa au Transcontinental où pendant, près de dix ans il fut employé tour à tour à la localisation, la construction et à l'entretien de ce chemin de fer.

En 1914, il entra au service de la Commission des Eaux Courantes de Québec où il était au moment de sa mort un des principaux officiers. Son activité s'étendit sur l'étude de la plupart des rivières de la province et notamment dans l'exploration de celles de la Côte Nord du S.-Laurent et de la Gaspésie.

M. Bourbonnais faisait partie de la Corporation des Ingénieurs professionnels de Québec et de l'Association des Anciens de Polytechnique et était reconnu comme un des membres les plus attachés à sa profession et à son Alma Mater.

Il laisse dans le deuil, sa femme, née Alice Laflamme, de S.-Gervais, comté de Bellechasse, et deux enfants adoptifs.

Nous prions la famille éplorée, d'agréer nos profondes sympathies.

Son Excellence retourne à Ottawa

Son Excellence le délégué apostolique, Monseigneur André Casullo, est retourné à Ottawa samedi après-midi.

Son Excellence avait passé dix jours à Montréal, à visiter nos institutions religieuses.

L'acoustique de la salle du conseil

Afin d'améliorer l'acoustique de la salle du conseil, le directeur des travaux publics a fait couvrir les murs de drap pour empêcher la trop grande répercussion de la voix. Si l'expérience réussit, il est probable que le comité exécutif fera couvrir les murs de tentures.

M. Bennett n'a pas voyagé incognito

M. R.-B. Bennett, chef de l'opposition fédérale, déclare que la déception mentionnant qu'il avait voyagé incognito a été fabriquée de toutes pièces. M. Bennett est arrivé à Montréal, ce matin. Il assistera ce soir au banquet des Voyageurs de Commerce. Il partira ensuite pour Ottawa puis se rendra à Toronto.

Le chef conservateur était parti pour l'Angleterre, de New-York, à bord du Majestic, en novembre. Il est revenu à bord de l'Ausonia et a débarqué à Halifax. Il a voyagé sous son propre nom et non sous celui de R.-B. Parker.

Un certiorari de Bazzi

Le juge Goderre a accordé pour les frais une motion présentée par la Cour du recorder, pour faire rejeter une requête en certiorari de Camille Bazzi, qui traitait en long et en large depuis plus de six mois. Bazzi avait obtenu permission de plaider un certiorari, le 28 février 1927. La cause est restée pendant deux six mois. La Cour du recorder a demandé alors de rayer la cause, vu que le délai légal était expiré.

Le reflet de la vérité

"Je viens chez vous, nous dit un client, parce que vous annoncez sont bien fautes. Elles attirent."

Nous acceptons le compliment; car les annonces ne sont que la vitrine à travers laquelle on aperçoit la marchandise. Si elles attirent c'est parce que la marchandise qu'elles présentent ou représentent est attrayante. Rien de plus vrai. Rendez-vous en compte. Et les prix achetés bas. Nous demandons qu'on achète tôt et loyalement c'est avant Noël, pour encourager le public dans cette pratique, que nous baissons nos prix. Vous épargnez le coût de vos billets de tramway en achetant chez nous par la poste et au comptoir. Pas de presse, pas d'embourgeoisement, servabilité, choix, expédition, prix plus que doux — tendres!

Donnez une collection qui est presque une bibliothèque. C'est un cadeau princier.

BIBLIOTHEQUE DE MA FILLE: cette collection réunit les meilleures œuvres des écrivains qui se sont consacrés au public familial. Les romans qu'elle publie, à la jeune fille, par les dons d'imagination et la délicatesse du talent; ils ont d'une irréprochable tenue morale. Recommandée aux bibliothèques paroissiales.

Volumes reliés, 300 pages environ. 75c l'exemplaire, collection complète, 225 titres, \$125.00, plus les frais de port.

COLLECTION POUR TOUS (Mme): Volumes reliés simil-toile, de 250 à 300 pages. Au comptoir, 40c l'unité, par la poste, 48c. La série complète, 100 titres, \$30.00, plus les frais de port.

COLLECTION FAMILIA: les meilleures œuvres des meilleurs romanciers pour la famille. Volumes cartonnés. Au comptoir, 35c l'exemplaire, par la poste, 40c. La collection complète, 50 volumes, pour \$20.00, plus les frais de port.

COLLECTION JULES VERNE, édition bibliothèque, reliure toile rouge, tranche jaune, chacun, 75c au comptoir, 90c par la poste. Collection complète, 40 volumes, \$25.00, plus les frais de port.

BIBLIOTHEQUE DE SUZETTE, collection de romans illustrés pour la jeunesse. Reliure pleine toile, ornements en couleurs, nombreuses illustrations. Au comptoir, 40c, par la poste, 50c. La collection complète de 50 volumes, \$17.50, plus les frais de port.

ROMANS "BLOU", édition de la Bonnet Press. Volumes brochés, couverture le couleur, de 200 à 300 pages. 20c l'exemplaire au comptoir et 25c par la poste. Collection complète de 100 volumes pour \$17.00, plus les frais de port.

COLLECTION STELLA, jolis romans pour les jeunes filles et la famille, de 150 à 200 pages, sous couverture illustrée et en couleurs. Edition brochée. 15c l'exemplaire. Collection de 100 volumes, \$9.00, plus les frais de port.

La même collection sous un joli cartonnage bleu, 20c l'unité. Les 45 titres pour \$7.00, plus les frais de port.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 336, rue Notre-Dame est, Montréal.

Voici le temps des Fêtes!

Les achats sont plus nombreux. Profitez-en pour encourager les annonceurs du DEVOIR. Réclamez-vous auprès d'eux de votre qualité de lecteurs du DEVOIR?

Chronique de l'A. C. J. C.

Organe du Comité régional de Montréal

Secretariat régional: 1641A, rue Saint-Denis — Tél: Est 2040

MOT DE BIENVENUE: La Jeunesse Catholique est heureuse d'offrir au jourd'hui ses hommages aux Voyageurs de la Survivance

A NOS FRÈRES DE L'OUEST

Durant le temps des grandes fêtes de Noël et du premier de l'An, la tradition canadienne veut que les fils éloignés fassent presque l'impossible pour visiter leurs familles, leurs parents, le foyer qui les a vus naitre.

Nos compatriotes de l'Ouest sont sans doute épris des mêmes sentiments. Certains traversent quatre provinces pour visiter aujourd'hui la province-mère, la vieille et douce province de Québec. A ces frères qui nous arrivent, que dirons-nous?

Bienvenue! Il y a longtemps que nous vous attendons. Nos coeurs ont souvent pensé à vous, frères bien-aimés. Que de rêves nous avons faits pour vous qui peinez à bas dans les plaines de l'Ouest. Que de souhaits nous avons en prière formulés à votre adresse. Si nous étions séparés, Dieu nous a souvent unis dans une même pensée.

Cette fraternelle bienvenue, cette cordiale amitié, l'A. C. J. C. de Montréal l'exprime avec une sincérité dont personne ne doutera.

D'ailleurs, dans ces provinces au bled d'or, nous avons vraiment des frères qui nous sont doublement chers. Pourrait-il en être autrement quand ils sont deux fois nos frères: ce sont nos frères de l'Ouest par les attaches fortes des mêmes aspirations au sein de l'A.C.J.C.? Parmi ces membres éloignés, notre Association compte plusieurs de ses meilleurs combattants.

Notre oeuvre est aussi en haute estime dans cette partie du pays. Donnons-en comme exemple le simple fait suivant: Vers la mi-mars 1927, lors de son dixième congrès tenu à Regina, trois cents délégués de l'Association Catholique franco-canadienne de la Saskatchewan adoptaient une résolution recommandant avec instance la formation dans chaque paroisse d'un cercle de l'A.C.J.C., comme moyen de préparer les jeunes à prendre une part active aux oeuvres sociales et patriotiques. C'est que l'A.C.J.C. voyait nos groupes opérer...

L'an dernier, nos cercles actifs de l'Ouest furent très actifs. Le cercle Grandin, du collège des Jésuites d'Edmonton, continue à maintenir haut le flambeau de l'idéal français dans les plaines de l'Alberta et dirige son travail particulièrement du côté de la langue. S. G. Mgr Bédouin vient d'annoncer la nomination du R. P. Joseph Géliveau, S. J., professeur de philosophie au collège de Saint-Boniface, au poste de nouvel aumônier régional de l'Union manitobaine de l'A.C.J.C. La même figure publicitaire, l'an dernier, un intéressant calendrier de l'A.C.J.C. Bref, au Manitoba, les cercles Provencher, La Vérendrye et Ritchot (de Saint-Boniface), Saint-Norbert (de Letellier), Saint-David (de Saint-Jean-Baptiste), Sainte-Agathe (de Sainte-Agathe), Langevin (de Sainte-Anne-des-Chênes) et Saint-Pierre-Jolys (de cet endroit) ont fait un travail enthousiaste et prometteur qu'ils continuent, sans doute, encore cette année.

Tous ces activités, disséminés à travers le pays, sont animés des mêmes sentiments, épris des mêmes idéaux.

Il est bon d'ajouter que ceux de Québec s'intéressent particulièrement aux Canadiens français des autres provinces fédérées. Dans combien de nos groupes, nous avons le plaisir de voir au programme tel travail sur l'Ouest, telle étude sur ses questions, sur la situation que les nôtres y occupent, etc.

Et c'est juste que nous n'ignorions pas nos frères par la foi, le sang et les aspirations. C'est juste que nous portions une attention spéciale à ceux qui nous enseignent le mieux la solidarité et la fierté nationales. C'est juste que nous admirions ceux qui nous donnent constamment une éloquente leçon d'énergie et persévérant patriotisme. C'est logique qu'avec ces soldats d'avant-garde nos coeurs vibrent à l'unisson.

Mais, aux gens de l'Ouest qui ne connaissent pas notre oeuvre formatrice, nous ne voulons pas terminer sans dire:

Il est plus nécessaire que jamais d'opérer l'union dans la race par le ralliement des jeunes. Pour résister avec succès aux forces ligüées contre nous, il est plus encore urgent qu'autrefois de grouper les énergies naissantes, d'engendrer intelligemment les adolescents, les jeunes gens, dans un organisme où tout converge au salut de la race. L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française est là qui les attend. Son but est précisément "d'opérer le groupement des jeunes Canadiens français" et de les préparer à la vie.

En se joignant aux cadres de l'A. C. J. C., la jeunesse de l'Ouest comme celle de l'Est trouvera d'indéniables et multiples avantages. Car, appartenir à un cercle actif: ouvre de nouveaux horizons et soulève un voile sur la vie militante du catholique et du patriote, discipline le caractère, hiérarchise les obligations, tue le respect humain et enrichit pour la défense des justes causes, pousse à l'union, donne des principes sociaux et fait connaître les devoirs vis-à-vis d'eux, porte à s'intéresser aux questions religieuses et nationales; habitude à soutenir logiquement une idée et entraîne à l'organisation; en un mot, appartenir à un cercle de l'A. C. J. C. forme le jeune homme par la piété, l'étude et l'action, lui prépare son avenir.

Comme à ses frères québécois, acadiens et ontariens, au jeune homme de l'Ouest, l'A. C. J. C. veut et peut rendre généralement cet inappréciable service.

LEVIS LORRAIN, Du Comité régional.

QUI VIVE?... LA JEUNESSE

ECHOS D'UNE REUNION INTER-CERCLE

Une centaine de membres assistaient, mercredi soir dernier, à la réunion inter-cercle tenue à Côte-de-Neiges, sous les auspices du cercle Sainte-Croix.

M. Saint-Georges nous entretenait de la condamnation de Galilée... Galilée? C'était un nom inconnu pour un bon nombre des auditeurs, mais maintenant tous savent à quel s'en tenir sur la prétendue intolérance de l'Eglise à l'égard de cet homme.

Le conférencier donna une courte biographie de Galilée qui, de bonne heure, eut une réputation de grand savant, puis il entre dans son sujet. Galilée préconise avec un peu de tapage les théories de Copernic, à savoir: que la terre tourne et qu'elle n'est pas le centre du monde, que le soleil est immobile. Le Saint-Siège donne ordre à Galilée de se taire.

Celui-ci obéit. Mais après quelques années d'étude, il revient à la charge. Alors l'Eglise le condamne et le punit. L'Eglise s'est donc trompée, puisque aujourd'hui le système de Copernic est un universellement reconnu? M. Saint-Georges répond à ceci que le Pape n'est infallible que lorsqu'il parle ex cathedra. Du moins, peut-on reprocher aux théologiens de ce temps d'être ignorants? Pas plus, car plusieurs savants contredisent Copernic et Galilée.

La discussion entre les membres de différents cercles n'éclaircit pas complètement le sujet. Heureusement que le Père Colcough nous apporte la lumière à la fin de la réunion. L'Eglise a condamné Galilée, nous explique-t-il, parce qu'il soutenait que le système de Copernic était prouvé, qu'il était le seul vrai, et parce que Galilée attaqua l'Écriture Sainte. Même au point de vue scientifique, l'Eglise ne se trompait pas: le grand mathématicien Henri Poincaré dit lui-même que les théories de Copernic ne sont pas formellement prouvées.

Parmi les autres numéros au programme de cette réunion, il y eut un débat entre deux membres de l'avant-garde Sainte-Croix pour savoir lequel l'emporte au point de vue formation, physique, intellectuelle et morale, ou du point de vue de l'extérieur. Les auditeurs sembleraient approuver de leurs applaudissements le défenseur de l'extérieur. Pourquoi? Parce qu'ils aiment mieux la liberté que donne l'extérieur?

MM. Alphonse de la Rochelle, représentant du Comité central, et Marcel Provost, du Comité régional, firent quelques recommandations et donnèrent des mots d'ordre.

Robert PHILIE, du Comité régional.

NOTES BREVES

Noël arrive et avec lui son cortège de jours de réjouissances. Conservez, même en cette circonstance, l'esprit de suite qui doit nous caractériser nous, acadiens en tout temps et en tout lieux. Et ce sujet: Rappelons-nous qu'il existe toujours une manière de s'amuser qui n'est ni la folle exubérance ni la contrainte qui, sous couvert de réserve, impose à ses victimes des vicissitudes de bois, peu de ton en cette circonstance.

Entrons franchement dans la vague de la gaieté qui règne alors mais n'oublions que la piété est toujours à la base des faits et gestes d'un homme sérieux.

Ainsi, est-il une manière plus digne en même temps que plus reconfortante pour nos jeunes coeurs de vingt ans de purifier nos âmes par une bonne confession et d'y recevoir ensuite l'Enfant-Jésus dont les mains libérales sont prêtes à déverser sur nous toutes les grâces nécessaires à notre condition de jeunes gens exposés à l'orage des attractions mondaines.

Et comment cela exclut-il la bonne et franche gaieté qui fait le fond de nos si cordiales fêtes de famille? Il serait bon également de se rappeler les conseils de notre Mère la sainte Église relativement aux intempérences, aux danses lascives et aux spectacles d'une morale si douteuse.

Toutes choses auxquelles nous sommes exposés, à moins de nous en tenir à nos amis intimes qui auraient la même ligne de conduite que nous.

Ceci serait l'idéal et, sérieusement, serait-ce trop demander? L'enjeu en vaut la peine! Songez-y.

N. BRAULT, du Comité régional.

Convocations

CE SOIR: Charlebois. — Réunion régulière à 8 h. 45 p.m. Sujet: L'épargne, par Réal Brossard.

Dollard des Ormeaux. — Réunion régulière d'étude à 8 h. 15 p.m. Landry. — Assemblée régulière d'étude à 8 h. 30 p.m. Sujet: Dollard, par A. Gagnon.

Langevin. — Réunion régulière d'étude à 8 h. p.m. Le Moine. — Réunion régulière d'étude à 8 h. p.m. Sujet: Le bon journal, par Lévis Lorrain, président du cercle Sainte-Catherine.

Pic X. — Réunion spéciale d'étude à 8 heures p.m., cours sur la famille.

Sainte-Catherine. — Assemblée conjointe avec le cercle Le Moine, départ de la salle à 7 h. 30.

Saint-Viateur. — Réunion régulière d'étude à 8 h. 30 p.m. Travail principal: L'autorité pontificale par le R. P. I. Gauthier, c.s.v., aumônier du cercle. Travail secondaire: La fierté, par Roland Gauthier; chronique, par Roger Baulu.

MERCREDI: Comité régional. — Réunion régulière à 8 h. p.m. Taché. — Réunion régulière d'étude à 7 h. 45 p.m. Sujet: Le cinéma corrompu, par R. Oulmet. Débit, par R. Primeau. Enquête sur le Semeur, de novembre.

VENDREDI. — Réunion régulière d'étude à 8 h. p.m. Sujet: Traités de 1774, par M. Denis.

L'ÉCOLE DUJARIE

LE R. P. JAMES DONAHUE, C.S.C. — J.-A. BENITE HIER

L'école Dujarie, récemment construite à Cartierville par la Commission scolaire de Montréal, a été bénite hier après-midi par le R. P. James Donahue, supérieur général de la Congrégation de Sainte-Croix, de Notre-Dame, Indiana. La cérémonie a été présidée par M. le curé J.-A. Foucher, président de la Commission scolaire du district nord.

On remarque parmi les invités: le R. P. James Donahue, c.s.c., le R. P. A.-C. Charron, c.s.c., provincial; le R. P. Léopold Pauzé, c.s.c., M. l'abbé C. Toupin, curé de Cartierville; M. A.-W. Patenaude, représentant le Bureau central de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal; M. J.-B. Pélouquin, le Dr J.-A. Jarry et le notaire G.-L. Marsolais, commissaires du district Nord; le Dr C.-A. Daigle, président de la Commission scolaire du district Centre; le Dr Endore Dubou, du district Centre; M. Victor Marchand, député de Jacques-Cartier; M. Péchevin Alfred Legault, d'Ahuntsic; M. Aymé Lafontaine, c.r., secrétaire général et trésorier de la Commission des écoles catholiques; M. A.-C. Miller, directeur secrétaire de la Commission scolaire du district Centre; M. Albert Leblanc, M. Armand Lebeau, avocat, M. Omer Gauthier, M. J.-A. Langevin, M. J.-P. Labarre, directeur secrétaire de la Commission scolaire du district Nord; M. Roméo Delcourt, M. R. Pagé, M. Riopel, M. Paul Gariépy, architecte; le R. Fr. Narcisse, directeur de l'école Baril; les RR. FF. Maximin Sébastien et Antonio, anciens directeurs de l'école de Cartierville; le R. Fr. Léopold, directeur actuel; le personnel enseignant, les parents des enfants, les amis de l'école, les religieux, les élèves.

Le service du fret du Pacifique Canadien et la Conférence

M. W. M. Kirkpatrick, gérant du trafic du Fret étranger au Pacifique Canadien, vient de faire la déclaration suivante à la suite des remarques du commissaire Plummer, du U. S. Shipping Board, relatives aux mesures que les intérêts maritimes américains se proposent de prendre pour contrebalancer tout changement apporté dans les taux de fret océanique par le Pacifique Canadien.

"Il y a évidemment malentendu, dit-il. Le service du Fret étranger est une organisation tout à fait différente du service des passagers, et en tant qu'il s'agit du fret, le Pacifique Canadien ne songe aucunement à se retirer de la Conférence."

Bénédictio de cloches

Sa Grandeur Monseigneur l'auxiliaire a béni la nouvelle cloche de l'église Saint-Barthélemy, desservie par M. l'abbé J.-A. Lefebvre, hier après-midi, à trois heures.

L'allocation de circonstance a été donnée par M. l'abbé J.-B. Ranger, du Collège de l'Assomption, qui a montré la mission des cloches et le rôle qu'elles jouent dans la vie du catholique.

Voici le temps des Fêtes!

Les achats sont plus nombreux. Profitez-en pour encourager les annonceurs du DEVOIR. Réclamez- vous auprès d'eux de votre qualité de lecteurs du DEVOIR?

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus "ferre" que soi" --dirait Lafontaine

Notaire Téléphone: Main 3225 Horace Lippé

Placements d'argent -- Régléments de successions -- Administration de propriétés, etc. 11, PLACE D'ARMES - MONTREAL

Notaire Main 1859 Bélanger & Bélanger

Prêts hypothécaires 30 rue St-Jacques - Montréal

Professeur 359, rue ONTARIO EST LeBlond de Brumath

Bachelier des Universités de France et de Laval. Officier d'Académie -- Auteur Préparateur à l'étude de la médecine, du droit, de l'art dentaire, de la pharmacie et aux diplômes d'Instituteur.

Professeur Tél. Uptown 4905 René Savoie, I.C.I.E.

Cours préparatoire du professeur. Bachelier en art et sciences appliquées. Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire. Cours classique, commercial, leçons privées. 608 SHERRBOOKE - OUEST

Chez les voyageurs de commerce

A sa réunion annuelle, samedi dernier, l'Association des voyageurs de commerce du Dominion a décidé de laisser en suspens jusqu'à la prochaine réunion annuelle les modifications proposées au système de bénéfices en cas de décès.

Un comité de sept membres sera nommé pour étudier la question d'ici là et en fera un rapport l'an prochain sur la meilleure méthode à adopter. Le président sortant de charge, M. Wm. J. Bryant, a déclaré que 1,531 nouveaux membres ont été admis au cours de l'année. On est à déplorer d'autre part la mort de 133 membres. Le secrétaire, M. J. P. Rolland, a rapporté un surplus de 861,652.45 pour l'année qui vient de se terminer. Le montant des réclamations pour causes de décès a été de \$124,000.

Les officiers pour le prochain terme ont ensuite été désignés. M. Herbert C. Holland a été nommé président tandis que les autres officiers sont: MM. James D. Dunn, James Hunter, T. Reynolds, D. Art. Nadeau et J.-L. Lamonde.

L'incognito de M. Bennett

Halifax, N.-E., 19 -- M. R. B. Bennett, chef du parti libéral-conservateur, voyageant incognito sous le nom de R. B. Parker, est descendu ici, samedi, du paquebot Ausonia et est immédiatement parti par convoi spécial pour Calgary. M. Bennett garda jalousement et avec succès son incognito. Il quitta Ottawa il y a trois semaines pour un voyage d'affaires en Angleterre, s'embarquant à New-York et son identité fut révélée lorsqu'il débarqua ici.

Le chef journaliste alla le trouver. Le chef conservateur ne voulut pas parler de son voyage en Angleterre disant seulement qu'il y était allé par affaires.

Contrat de la malle

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes et reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 20 Janvier, 1928 pour le transport des Mails de New York, sous les conditions d'un contrat sur un terme de quatre années, 6 et 12 fois par semaine sur la route entre ST-PLACIDE et LA STATION DU CHEMIN DE FER DU CANADIAN PACIFIC, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat peuvent être obtenus aux Bureaux de Poste de ST-PLACIDE et au Bureau de l'Administrateur du District de Vancouver ainsi que procurer des formulaires de soumission.

J. TAYLOR, Administrateur de District, Bureau de l'Administrateur de District, Montréal, 9 décembre 1927.

Déjeuner au Cercle Universitaire

Le professeur Edith B. Hurley, de l'Université de Montréal, a reçu à déjeuner le 14 décembre en l'honneur de Mlle Coralyn Gray, de New-York. Les invités étaient: Dr Helen R.-Y. Reid, Mlles Hersey, Barrett, Moak, Keith, Kennedy, Holt, Slattery, Samuel, Whittton et Ahern, d'Ottawa, et Mme Dean, d'Atlantic City.

Les élèves de l'École d'Hygiène sociale appliquée y ont assisté aussi: Mlle Taschereau, présidente de la classe, Mlles Gagnon, Gallant, Lande, Patry, Rainville, Ratelle, Séguin, Thibodeau et Mme Sainte-Marie. Les assistantes de Mlle Hurley, Mme Bourque et Mlle Marchessault, étaient aussi parmi les invitées. La table était décorée de roses, et le déjeuner fut servi au Cercle Universitaire de Montréal.

Canada et États-Unis

New-York, 19 (S.P.C.) -- "Le ministre canadien aux États-Unis parle un langage que les Anglais et les Américains comprennent", a dit le Dr John H. Finley, de l'Union de langue anglaise, à une importante réunion de cette union, tenue ici, samedi soir. Il répondait à un discours de M. Vincent Massey qui était l'hôte d'honneur à un dîner offert par l'Union où des représentants de toutes les principales classes de la société avaient pris place.

M. Massey avait mentionné la nécessité de renforcer les liens moraux, de préférence aux liens matériels, entre les peuples de langue anglaise. L'esprit qui anime les relations canadiennes et américaines est indiqué clairement par le fait que les soldats des deux pays ont paradé ensemble lors du dévoilement d'un monument à la mémoire des soldats américains morts au service du Canada pendant la grande guerre.

M. J. W. Davis, ancien ambassadeur américain en Angleterre, présidait la réunion.

MONTREAL FINANCE CORP. Limited. Nous achetons hypothèques ou balances de prix d'achat sur propriétés résidentielles ou commerciales. Nous ne réclamons point de commission. 710 Edifice Transportation, 129 rue Saint-Jacques. J.n.o.

MARCHAND DE TABACS A. MEUNIER

359, Rachel E. Réclair 7756 Tabacs en feuilles. SPECIALITES: Oubours, Quassel, Rouge, Grand Dutch Petit Rouge spécial. En vente partout 25¢ par paquet. FRANCO PAR LA POSTE. PHARMACIE LAURENCE MONTREAL.

ARGENT A PRETER A. JETTE & CIE, 50 Notre-Dame ouest, Ch. 35, courtiers en immeubles, experts en propriétés. Etablis 1855. Prêts premiers et deuxième hypothèques. Acheteurs hypothèques, balance de prix de vente. 16-7-27.

PRETS SUR HYPOTHEQUES Montreal Loan & Mortgage Co. Prêts premiers hypothèques; Montréal seulement, avec intérêts aux taux courants. Paiements faciles. 139 St-Jacques, chambre 14. Harbour 1075. Aucune commission chargée à l'emprunteur. 16-4-27

MONTREAL FINANCE CORP. Limited. Nous achetons hypothèques ou balances de prix d'achat sur propriétés résidentielles ou commerciales. Nous ne réclamons point de commission. 710 Edifice Transportation, 129 rue Saint-Jacques. J.n.o.

MONTREAL FINANCE CORP. Limited. Nous achetons hypothèques ou balances de prix d'achat sur propriétés résidentielles ou commerciales. Nous ne réclamons point de commission. 710 Edifice Transportation, 129 rue Saint-Jacques. J.n.o.

MONTREAL FINANCE CORP. Limited. Nous achetons hypothèques ou balances de prix d'achat sur propriétés résidentielles ou commerciales. Nous ne réclamons point de commission. 710 Edifice Transportation, 129 rue Saint-Jacques. J.n.o.

MONTREAL FINANCE CORP. Limited. Nous achetons hypothèques ou balances de prix d'achat sur propriétés résidentielles ou commerciales. Nous ne réclamons point de commission. 710 Edifice Transportation, 129 rue Saint-Jacques. J.n.o.

MONTREAL FINANCE CORP. Limited. Nous achetons hypothèques ou balances de prix d'achat sur propriétés résidentielles ou commerciales. Nous ne réclamons point de commission. 710 Edifice Transportation, 129 rue Saint-Jacques. J.n.o.

MONTREAL FINANCE CORP. Limited. Nous achetons hypothèques ou balances de prix d'achat sur propriétés résidentielles ou commerciales. Nous ne réclamons point de commission. 710 Edifice Transportation, 129 rue Saint-Jacques. J.n.o.

MONTREAL FINANCE CORP. Limited. Nous achetons hypothèques ou balances de prix d'achat sur propriétés résidentielles ou commerciales. Nous ne réclamons point de commission. 710 Edifice Transportation, 129 rue Saint-Jacques. J.n.o.

MONTREAL FINANCE CORP. Limited. Nous achetons hypothèques ou balances de prix d'achat sur propriétés résidentielles ou commerciales. Nous ne réclamons point de commission. 710 Edifice Transportation, 129 rue Saint-Jacques. J.n.o.

MONTREAL FINANCE CORP. Limited. Nous achetons hypothèques ou balances de prix d'achat sur propriétés résidentielles ou commerciales. Nous ne réclamons point de commission. 710 Edifice Transportation, 129 rue Saint-Jacques. J.n.o.

MONTREAL FINANCE CORP. Limited. Nous achetons hypothèques ou balances de prix d'achat sur propriétés résidentielles ou commerciales. Nous ne réclamons point de commission. 710 Edifice Transportation, 129 rue Saint-Jacques. J.n.o.

MONTREAL FINANCE CORP. Limited. Nous achetons hypothèques ou balances de prix d'achat sur propriétés résidentielles ou commerciales. Nous ne réclamons point de commission. 710 Edifice Transportation, 129 rue Saint-Jacques. J.n.o.

MONTREAL FINANCE CORP. Limited. Nous achetons hypothèques ou balances de prix d'achat sur propriétés résidentielles ou commerciales. Nous ne réclamons point de commission. 710 Edifice Transportation, 129 rue Saint-Jacques. J.n.o.

MONTREAL FINANCE CORP. Limited. Nous achetons hypothèques ou balances de prix d'achat sur propriétés résidentielles ou commerciales. Nous ne réclamons point de commission. 710 Edifice Transportation, 129 rue Saint-Jacques. J.n.o.

MONTREAL FINANCE CORP. Limited. Nous achetons hypothèques ou balances de prix d'achat sur propriétés résidentielles ou commerciales. Nous ne réclamons point de commission. 710 Edifice Transportation, 129 rue Saint-Jacques. J.n.o.

MONTREAL FINANCE CORP. Limited. Nous achetons hypothèques ou balances de prix d'achat sur propriétés résidentielles ou commerciales. Nous ne réclamons point de commission. 710 Edifice Transportation, 129 rue Saint-Jacques. J.n.o.

MONTREAL FINANCE CORP. Limited. Nous achetons hypothèques ou balances de prix d'achat sur propriétés résidentielles ou commerciales. Nous ne réclamons point de commission. 710 Edifice Transportation, 129 rue Saint-Jacques. J.n.o.

MONTREAL FINANCE CORP. Limited. Nous achetons hypothèques ou balances de prix d'achat sur propriétés résidentielles ou commerciales. Nous ne réclamons point de commission. 710 Edifice Transportation, 129 rue Saint-Jacques. J.n.o.

MONTREAL FINANCE CORP. Limited. Nous achetons hypothèques ou balances de prix d'achat sur propriétés résidentielles ou commerciales. Nous ne réclamons point de commission. 710 Edifice Transportation, 129 rue Saint-Jacques. J.n.o.

MONTREAL FINANCE CORP. Limited. Nous achetons hypothèques ou balances de prix d'achat sur propriétés résidentielles ou commerciales. Nous ne réclamons point de commission. 710 Edifice Transportation, 129 rue Saint-Jacques. J.n.o.

MONTREAL FINANCE CORP. Limited. Nous achetons hypothèques ou balances de prix d'achat sur propriétés résidentielles ou commerciales. Nous ne réclamons point de commission. 710 Edifice Transportation, 129 rue Saint-Jacques. J.n.o.

MONTREAL FINANCE CORP. Limited. Nous achetons hypothèques ou balances de prix d'achat sur propriétés résidentielles ou commerciales. Nous ne réclamons point de commission. 710 Edifice Transportation, 129 rue Saint-Jacques. J.n.o.

MONTREAL FINANCE CORP. Limited. Nous achetons hypothèques ou balances de prix d'achat sur propriétés résidentielles ou commerciales. Nous ne réclamons point de commission. 710 Edifice Transportation, 129 rue Saint-Jacques. J.n.o.

MONTREAL FINANCE CORP. Limited. Nous achetons hypothèques ou balances de prix d'achat sur propriétés résidentielles ou commerciales. Nous ne réclamons point de commission. 710 Edifice Transportation, 129 rue Saint-Jacques. J.n.o.

LA FAMILLE CANADIENNE-FRANÇAISE

Si l'on compare la société à une ruche d'abeilles, on voit tout de suite quel débordement de vie y existe, quel esprit d'union préside à tous les efforts de la fervente république. Supposons que les abeilles, au lieu de rester à l'ouvrage de la ruche, organisent des soirées au dehors, s'en aillent passer la journée ailleurs, et en un mot délaissent peu à peu la ruche pour satisfaire à toutes les sorties que leur inspirerait le désir de vivre "en amateurs" et de s'amuser.

Or, si l'on jette un regard aujourd'hui sur la famille, cellule vivante de la société, ne s'aperçoit-on pas qu'elle se désagrège peu à peu et que les abeilles du foyer le quittent de jour en jour pour une vie tout extérieure, faite de plaisirs, souvent coupables, et de frivolités qui ne rapportent rien. De nos jours, à voir agir le grand nombre, on dirait que ces gens-là ne vivent pas, mais qu'ils assistent à la vie, se laissent ballotter au gré des circonstances, ne vivant que pour vivre, sans idéal aucun, pour n'être vus que d'un jour, trop tard hélas! au seuil de la tombe.

La vie de famille, aujourd'hui, vous êtes-vous déjà demandé dans quel état elle se trouve? La plupart des foyers modernes sont comme des ruches désertées, fréquentées de temps à autre par des abeilles fatiguées que l'instinct ramène au foyer toujours bienfaisant. Toutes les familles ne sont pas démembrées, tous les coeurs ne sont pas refroidis et le foyer paternel a encore plus d'attraits pour un grand nombre que le fond du portefeuille, une table bien garnie, un bon poêle ou un orfèvre merveilleux. Heureusement, grâce à Dieu!

Mais, c'est "à la veille des fêtes", surtout, qu'il est facile d'observer, de faire quelques réflexions et de comparer nos coutumes de modernes, aux saines traditions de nos ancêtres, eux qui vivaient réellement heureux dans le bon vieux temps, qui n'est pas encore bien loin. Nous nous reprochons souvent beaucoup au point de vue de l'intelligence et du progrès, mais à regarder jusqu'au fond des choses ils avaient moins tort qu'on le pense, et leur vie, moins surexcitée que la nôtre, était faite avec plus de bon sens. Car alors, il n'y avait pas tant d'appeaux de tous côtés, pour entraîner les membres de la famille au dehors, la vie était moins frivole que maintenant, et les coeurs s'aimaient plus sincèrement. On aimait la vie

de famille, parce qu'on y rencontrait des âmes bienveillantes et une atmosphère de sympathie qui réconfortent, font trouver la vie heureuse et plus facile.

Regardez autour de vous, cette éblouissante lumière et tous ces faux brillants: pauvre famille canadienne-française, elle est bien désorganisée et beaucoup s'acharnent à la détruire, à l'américaniser, à l'enjuiver. Mais, si nous le voulons, il est encore temps de réagir. Il faut le vouloir d'abord, et faire sa part ensuite généreusement. Travaillons ardemment, dans l'union, car l'union fait la force et, pour revenir à notre comparaison, l'abeille est laborieuse et persévérante. Ceux qui veulent amoindrir notre race auront presque réussi quand ils auront fait disparaître chez nous, Canadiens français, la vie de famille.

Zoël BEAUDOIN, du cercle Colin.

Hommages de l'A.C.J.C. à Mgr Cassulo

Voici le texte d'une résolution qui a été proposée et adoptée à la réunion inter-cercle de mercredi dernier:

"Les membres du diocèse de Montréal de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, réunis en assemblée plénière, prient Son Excellence Mgr Cassulo de bien vouloir agréer leurs hommages respectueux. Ils l'assurent de leur profond attachement au Saint-Père et renouvelent du fond du coeur leur engagement de sincère et profonde fidélité aux enseignements de la Sainte Église.

Sous la clairvoyante direction de son clergé, la jeunesse catholique de Montréal s'engage à continuer à faire toute sa part et même davantage dans la lutte de la vérité contre l'erreur, du catholicisme contre le modernisme, de l'Église contre ses ennemis, de Dieu contre Satan.

Puisse la bénédiction que nous sollicitons de vous, Excellence, faire cette résolution inébranlable et la rendre productive de fruits abondants et précieus."

N. BRAULT, du Comité régional.

Les prix d'action intellectuelle

La soirée des Prix d'Action Intellectuelle organisée par l'A. C. J. C. aura lieu cette année le 2 février 1928, en la salle Saint-Sulpice.

La conférence sera donnée par M. l'abbé Lionel Groulx sur Nos responsabilités littéraires.

LES PETITES AFFICHES

Tarif

TOUTES DEMANDES -- Location: Maisons, chambres, magasins, etc. -- A vendre, perdu, trouvé, etc. -- 1 sou le mot, minimum 25 mots. -- Le 5ème annonce, un mois, remise de 10%. -- NAISSANCES, DÉCES, MESSAGES, REMERCIEMENTS -- 60 sous par insertion. -- CARNET MONDAINS, etc. -- 4

L'Amicale de Viauville

MESSE A L'EGLISE SAINT-CLEMENT, BANQUET, ELECTIONS

La deuxième réunion générale de l'amicale Saint-Paul de Viauville a réuni hier un grand nombre d'anciens élèves des Frères des Ecoles chrétiennes.

Parmi les principaux invités on remarquait: M. Charlemagne Rodier, président de la Fédération des Amicales, et plusieurs officiers de la Fédération; le R. F. Sérapion, Saint-Paul.

Le matin, les membres de l'Amicale ont assistés à une messe solennelle à l'église Saint-Clement. M. l'abbé Emile Fillon, p.s.s., a officié. C'est M. l'abbé Alexandre Blain, vicaire de la paroisse, qui a prononcé le sermon de circonstance. Le prédicateur a parlé de l'école, prolongement de la famille et sauvegarde de la langue française. En terminant, M. l'abbé Blain a fait un vif éloge des Frères des Ecoles chrétiennes.

M. l'abbé L.-A. Desjardins, curé de Saint-Clement, a souhaité la bienvenue aux membres de l'Amicale et aux officiers de la Fédération, au prône.

A midi, un banquet a été servi dans la salle académique par la maison Dupuis Frères.

M. l'abbé Blain a présidé en l'absence de M. le curé Desjardins. On remarquait à la table d'honneur: M. l'abbé Fillon, les RR. FF. Rosius, directeur de l'Académie, Sérapion, Herméngilde, Sidonius, Paul, Jérôme, Léandre, Pierre, MM. C. Rodier, B. Bertrand, président de l'Amicale Saint-Paul, L. Austin, A. Cinq-Mars, G. Pelletier, M. Armand, R. Gagnon, et quelques autres.

Plusieurs allocutions ont été prononcées. M. l'abbé Blain a proposé la santé du Pape. Il a assuré aux membres de l'Amicale que le clergé voit dans l'organisation des amicales la mise en application d'une idée généreuse. M. A. Cinq-Mars a expliqué que les anciens en fondant l'Amicale ont voulu rendre hommage aux Frères.

Le R. F. Rosius, directeur, a dit que l'Académie Saint-Paul garde un souvenir inaltérable des anciens.

M. Charlemagne Rodier a prononcé un chaleureux discours en faveur de la Fédération.

Quelques autres convives ont aussi adressé la parole.

L'élection des officiers pour 1928 a donné les résultats suivants: Président honoraire, Mgr Dubuc; président, B. Bertrand; vice-présidents, Dr Dansereau et R. Rochon; secrétaire, J.-A. Tardif; trésorier, Edg. Pichette; conseillers, MM. Laurendeau, R. Gagnon, J.-P. Bricot, J. Guertin, J. Cataford et A. Fard; délégués à la Fédération, B. Bertrand et Dr Dansereau; vérificateurs, R. Gagnon et R. Rochon; aumônier, M. l'abbé A. Blain.

S. E. Mgr Cassulo à la Miséricorde

Son Excellence le délégué apostolique a visité la Miséricorde, rue Dorchester, où elle a célébré la messe samedi matin, à huit heures. Après la messe, le Délégué prit le déjeuner à la communauté puis il fut reçu par les religieuses.

Le R. P. Joseph-Marie Boyon, O.M.I., présente à la communauté S. E. Mgr Cassulo et dit quelques mots de l'oeuvre accomplie depuis 80 ans.

Le Délégué félicita les religieuses qui suivent l'exemple de Jésus-Christ, venu sur la terre pour sauver les âmes, puis il se rendit dans les divers départements de l'institution.

Son Excellence était accompagnée de M. l'abbé Romuald Ghayer, secrétaire de S. G. Monseigneur l'archevêque administrateur, le R. P. Padeletti, vicaire provincial et prieur des Sœurs de Marie, et son assistant, le R. P. Montanari, de l'église italienne de Notre-Dame du Mont-Carmel; le R. P. Eugène Guérin, supérieur des Oblats de la maison de Saint-Pierre; le R. P. Joseph-Marie Boyon, O.M.I., aumônier de l'institut; le R. P. Lévis Côté, O.M.I., de Saint-Pierre; M. l'abbé Charles Campeau, de Malone, N.-Y.

Passant ensuite par l'hôpital, rue Saint-Hubert, Son Excellence bénit les malades, ainsi que les médecins et les garde-malades, agenouillés dans le corridor central.

Le cardinal Rouleau reçu par S. S. Pie XI

Rome, Italie, 19. — Sa Sainteté le pape Pie XI a reçu samedi en audience privée Sa Grandeur Mgr R. M. Rouleau, archevêque de Québec, qui sera créé cardinal canadien au consistoire secret d'aujourd'hui, comme successeur de feu le cardinal L.-N. Bégin.

Monseigneur Rouleau remercia chaleureusement Sa Sainteté de l'honneur qui lui est conféré et déclara qu'il considère cette dignité comme un hommage au Canada plutôt qu'à lui-même.

Le pontife répondit qu'il désirait récompenser les mérites personnels de l'archevêque de Québec et en même temps satisfaire les vœux fréquemment exprimés par ses ouailles canadiennes.

Le rapport de M. Trépanier

Le leader du conseil, M. Léon Trépanier, qui a représenté le maire Martin aux fêtes du centenaire de Marcellin Berthelot à Paris, fera son rapport au cours de la semaine.

AU COLLEGE SAINTE-MARIE

LA VISITE DE S. E. LE DELEGUE APOSTOLIQUE

Après avoir honoré de sa visite un grand nombre d'institutions de notre ville, Son Excellence Mgr Cassulo ne pouvait manquer de terminer par le Gesù.

Les 85 élèves l'attendaient avec émotion dans leur salle académique et l'accueillirent chaleureusement dès son apparition.

Il était accompagné de Sa Grandeur Mgr Alphonse Deschamps, auxiliaire de Montréal, et de M. l'abbé Olivier Maurault, p.s.s., curé de la paroisse Notre-Dame, à laquelle appartient le collège Sainte-Marie.

Les élèves offrirent à leur distingué visiteur un programme assez court mais vibrant. A quatre reprises le chœur des 85 voix lança avec un ensemble merveilleux le refrain de différentes chansons, dont l'un en italien: *Viva, viva Pio, Padre nostro e Papa!*, toucha vivement Mgr le délégué, ému d'entendre, si loin de sa patrie, un écho de sa langue maternelle.

Des solistes vinrent tour à tour lui présenter en hommages, l'un des *"fleurs de giro"*; quelques bons souhaits inspirés par la neige et l'hiver; l'autre des *"fleurs de sang"* un rappel poétique du dévouement de nos trois cents zouaves pour le pape Pie IX.

En effet, c'est au Gesù que le premier bataillon fit sa dernière visite avant de partir pour Rome, le 19 février 1868. Le Père Recteur y fit allusion, dans son bref et charmant discours, où il sut prier Mgr le délégué de bénir, en l'honneur de leurs anciens qui furent zouaves, les élèves du collège actuel et aussi ceux du collège nouveau qui s'élève à la montagne.

Mgr Répondit en français avec la plus grande facilité. Il reprit un à un le thème des différentes chansons, répondant fleur pour fleur et souhait pour souhait; il accorda au soprani le congé papal qu'ils avaient gracieusement demandé; appela à lui tous les solistes, déclama le texte de leurs compliments et fit affectueusement baisser à tous son anneau pastoral. Puis il descendit parmi les élèves, caressa un instant les plus petits et s'en alla lentement, laissant dans le cœur de tous, professeurs comme élèves, des sentiments exceptionnellement forts d'affection pour le Saint-Siège et pour son représentant actuel au Canada.

Voici en détail le programme de la fête:

1. Marche romaine, Gounod
2. L'orchestre du collège.
3. Viva Pio, Gounod
4. Tous les élèves et l'orchestre.
5. Bienvenue à Mgr, Offenbach
6. Soprani et altos (trois voix)
7. Souhaits d'hiver; poésie de A.-M. Pelchat, S.J. Marcel Paré
8. Souvenirs des Zouaves, J.-J. Paré, S.J.
9. Charles Gagnon, ténor
10. Discours du Rév. Père recteur.
11. Réponse de S. E. le délégué apostolique, Mgr André Cassulo.
12. Le Collège Sainte-Marie, par H. Lalonde, S.J., musique de Larrieu
13. Georges Benoit, ténor
14. Les élèves et l'orchestre
15. Le Pape et l'Eglise, P. Vitel, S.J.
16. Leo Brunet, baryton
17. Les élèves et l'orchestre.
18. O Canada, Lavallois
19. Les élèves et l'orchestre
20. Marche des prêtres (Athalie), Mendelssohn
21. L'orchestre du collège.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES AU CERCLE LEON XIII

Tel que déjà annoncé, le cercle Léon XIII a repris le cours de ses séances régulières. La dernière réunion, tenue à l'édifice des Syndicats sous la présidence de M. G. Trambly, a été fort intéressante. Il s'agissait de préparer l'étude d'un programme de politique non-partisane favorable aux intérêts de la classe ouvrière, dans le domaine municipal, provincial et fédéral.

Plusieurs membres présents, à savoir, MM. C. Bernier, E. Provost, L. Lanoix, J.-B. Beaudoin, H. Filion, J.-B. Déglise, ont exposé leurs vues sur les études à entreprendre. La préparation de ce programme exigera en effet des études et des enquêtes assez prolongées. Le cercle a décidé de dresser d'abord une liste des revendications populaires, les plus importantes, et de demander soit à un conférencier de l'extérieur, soit à un de ses membres de présenter une étude sur le sujet. Ainsi, dans un avenir rapproché, un homme très au courant des affaires municipales viendra donner une causerie sur les revendications possibles et désirables dans l'intérêt des ouvriers.

La prochaine conférence sera faite par M. G. Trambly, à la séance du 29 décembre. Il parlera des devoirs de l'Etat envers la classe ouvrière, des limites d'intervention de l'Etat, en un mot, des relations entre l'Etat et les diverses classes de la société. C'est un sujet préparatoire à la série d'études du cercle.

Les officiers du cercle Léon XIII prient tous les syndicats catholiques, particulièrement les officiers et les chefs, d'assister fidèlement aux réunions du cercle. C'est pour tous un moyen excellent de se développer intellectuellement, de se renseigner sur les revendications sociales et de se préparer à la parole publique. On compte donc que la réunion du 29 sera nombreuse, tout du reste, comme les suivantes.

SYNDICAT DES MENUISIERS

Le Syndicat catholique des menuisiers s'assemble ce soir, à 8 h. 15, à la salle no 1, édifice des syndicats catholiques, 655 rue Demontigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport de M. J.-B. Déglise, agent d'affaires; rapport des délégués au Conseil, M. O. Filion, vice-président de la C. T. C. C. et président du Syndicat, donnera un compte rendu de la délégation du bureau confédéral près les ministres provinciaux. Rapport sur le concert-boucan.

SYNDICAT DE LA CONFECTION

Ce soir, à 8 heures 15, salle no 3, édifice des Syndicats catholiques, 655 rue Demontigny est, réunion du Syndicat catholique des ouvriers de confection. Rapport des officiers. Discussion d'intérêt général pour le Syndicat. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

A LACHINE

Le Syndicat catholique interprofessionnel de Lachine s'assemble ce soir à 8 heures 15, à la salle de l'Académie Picher, 15ème avenue.

Demain soir, à la même salle, assemblée régulière du Conseil central des Syndicats catholiques de Lachine. Tous les membres de chacune de ces organisations sont priés d'assister. Par ordre.

CHEZ LES OUVRIERS TEXTILES

Ce soir, salle du Collège St-Henri, rue St-Jacques, assemblée régulière du Syndicat catholique No 3 des ouvriers textiles. Il y aura rapport des officiers et des délégués. Rapport de l'agent d'affaires, M. J. Chantigny. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Par ordre.

L'assemblée du Bureau fédéral a rendu un personnel assez nombreux, vendredi soir. Le secrétaire a rapporté sur les activités du dernier trimestre. Une nouvelle importante et de grand intérêt est celle que demande à être faite à la Commission du salaire minimum des femmes d'instituer dans le plus court délai une enquête dans les industries des lainages et textiles et d'établir un salaire minimum des femmes et demoiselles employées dans ces industries.

Les rapports de l'agent d'affaires sur les activités des cinq locaux en existence sont excellents. Tous les membres sont en règle; les contributions de décembre sont pratiquement toutes payées. Les effectifs

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

AU CERCLE LEON XIII

Le Bureau fédéral, pour raison d'économie n'a pu être représenté dans la délégation qui s'est présentée récemment pour la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, auprès des ministres provinciaux. Les demandes de la Fédération du Textile, à savoir: 1o l'interdiction du travail dans l'heure du midi; 2o la défense de congédier un employé qui refuse, pour raison valable, de travailler en dehors des 55 heures légales; 3o la nomination d'un inspecteur du travail, spécialement affecté aux industries textiles; 4o la semaine de 48 heures dans ces industries, ont été présentées et soutenues auprès des ministres provinciaux. La Fédération a l'intention de rencontrer, à son tour le ministre du travail à Montréal pour donner des explications supplémentaires au sujet de ces revendications.

EXECUTIF DES GORDONNIERS

Le Bureau exécutif général du syndicat catholique des cordonniers se réunit ce soir, à 8 h. 15, à la salle No 5, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Rapport des officiers et des délégués. Rapport de l'agent d'affaires. Discussion générale de grand intérêt. On note un chômage assez prononcé dans l'industrie de la chaussure, à l'heure actuelle. L'indice du chômage, par rapport au syndicat des cordonniers, atteint près de 10 p.c.

IL Y A QUINZE ANS

Le DEVOIR DU JEUDI 19 DECEMBRE 1912

Dans un discours qu'il a prononcé devant le *Canadian Club* à Ottawa, hier, M. Bourassa a dit: "Dans l'état actuel de nos relations avec la métropole, le peuple canadien n'a pas d'autre devoir que la défense de son territoire; et le Royaume-Uni, maître unique et absolu de l'empire, a la stricte obligation de le défendre sur toutes les mers. Tant que le peuple du Canada ne partagera point avec la Grande-Bretagne, sur un pied de parfaite égalité, le gouvernement des Indes et des colonies de la Couronne, la direction des affaires étrangères et la maîtrise de l'armée et de la flotte impériales, il serait au-dessous de la dignité du peuple canadien et de ses traditions britanniques de verser un sou pour le maintien de cette armée et de cette flotte."

M. Héroux, dans un premier discours à ce sujet, le 19 décembre, à Montréal où il commenta le discours de M. Bourassa, fait observer que l'orateur a parlé devant un auditoire en majorité anglais fort attentif et dit que cela constitue une nouvelle preuve qu'il est possible d'exposer devant nos compatriotes de langue anglaise "les idées qui scandalisent si fort un certain nombre de trembleurs."

Le visite de Cosgrave aux Etats-Unis

Dublin, 19. — Le président Cosgrave, du conseil de l'Etat Libre d'Irlande, sera accompagné de M. Desmond Fitzgerald, ministre de la défense nationale, lorsqu'il visitera les Etats-Unis.

Cette visite en perspective, qu'on a annoncée à Washington, aura lieu au milieu de janvier. On a dit hier que cette visite durerait une dizaine de jours et que le groupe se rendrait à Washington, à New-York, à Chicago et à Boston.

Le fonds de pension municipal

Comme de nouvelles suggestions ont été faites au comité exécutif concernant l'établissement d'un fonds de pension pour les fonctionnaires municipaux, M. Desroches a déclaré que le comité exécutif ne fera probablement pas de rapport au conseil aujourd'hui à ce sujet.

Une compagnie d'assurance, entre autres, aurait fait des suggestions intéressantes et le comité aurait décidé d'étudier encore la question avant de la soumettre au conseil.

Départ du colonel J.-S. Dennis pour l'Europe

Le colonel J. S. Dennis, commissaire en chef du département de la colonisation du Pacifique Canadien, est parti pour l'Europe à bord du *Montcalm* du Pacifique Canadien.

LE DEVOIR, MONTREAL, LUNDI 19 DECEMBRE 1927

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

généraux ont été augmentés et une multitude d'améliorations ont été obtenues.

Le Bureau fédéral, pour raison d'économie n'a pu être représenté dans la délégation qui s'est présentée récemment pour la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, auprès des ministres provinciaux. Les demandes de la Fédération du Textile, à savoir: 1o l'interdiction du travail dans l'heure du midi; 2o la défense de congédier un employé qui refuse, pour raison valable, de travailler en dehors des 55 heures légales; 3o la nomination d'un inspecteur du travail, spécialement affecté aux industries textiles; 4o la semaine de 48 heures dans ces industries, ont été présentées et soutenues auprès des ministres provinciaux. La Fédération a l'intention de rencontrer, à son tour le ministre du travail à Montréal pour donner des explications supplémentaires au sujet de ces revendications.

EXECUTIF DES GORDONNIERS

Le Bureau exécutif général du syndicat catholique des cordonniers se réunit ce soir, à 8 h. 15, à la salle No 5, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Rapport des officiers et des délégués. Rapport de l'agent d'affaires. Discussion générale de grand intérêt. On note un chômage assez prononcé dans l'industrie de la chaussure, à l'heure actuelle. L'indice du chômage, par rapport au syndicat des cordonniers, atteint près de 10 p.c.

IL Y A QUINZE ANS

Le DEVOIR DU JEUDI 19 DECEMBRE 1912

Dans un discours qu'il a prononcé devant le *Canadian Club* à Ottawa, hier, M. Bourassa a dit: "Dans l'état actuel de nos relations avec la métropole, le peuple canadien n'a pas d'autre devoir que la défense de son territoire; et le Royaume-Uni, maître unique et absolu de l'empire, a la stricte obligation de le défendre sur toutes les mers. Tant que le peuple du Canada ne partagera point avec la Grande-Bretagne, sur un pied de parfaite égalité, le gouvernement des Indes et des colonies de la Couronne, la direction des affaires étrangères et la maîtrise de l'armée et de la flotte impériales, il serait au-dessous de la dignité du peuple canadien et de ses traditions britanniques de verser un sou pour le maintien de cette armée et de cette flotte."

M. Héroux, dans un premier discours à ce sujet, le 19 décembre, à Montréal où il commenta le discours de M. Bourassa, fait observer que l'orateur a parlé devant un auditoire en majorité anglais fort attentif et dit que cela constitue une nouvelle preuve qu'il est possible d'exposer devant nos compatriotes de langue anglaise "les idées qui scandalisent si fort un certain nombre de trembleurs."

Le visite de Cosgrave aux Etats-Unis

Dublin, 19. — Le président Cosgrave, du conseil de l'Etat Libre d'Irlande, sera accompagné de M. Desmond Fitzgerald, ministre de la défense nationale, lorsqu'il visitera les Etats-Unis.

Cette visite en perspective, qu'on a annoncée à Washington, aura lieu au milieu de janvier. On a dit hier que cette visite durerait une dizaine de jours et que le groupe se rendrait à Washington, à New-York, à Chicago et à Boston.

Le fonds de pension municipal

Comme de nouvelles suggestions ont été faites au comité exécutif concernant l'établissement d'un fonds de pension pour les fonctionnaires municipaux, M. Desroches a déclaré que le comité exécutif ne fera probablement pas de rapport au conseil aujourd'hui à ce sujet.

Une compagnie d'assurance, entre autres, aurait fait des suggestions intéressantes et le comité aurait décidé d'étudier encore la question avant de la soumettre au conseil.

Départ du colonel J.-S. Dennis pour l'Europe

Le colonel J. S. Dennis, commissaire en chef du département de la colonisation du Pacifique Canadien, est parti pour l'Europe à bord du *Montcalm* du Pacifique Canadien.

EATON

Seulement 5 Jours d'Achat d'ici Noël

CADEAUX POUR LE BEBE

qui feront plaisir à sa maman



Robes françaises pour bébés 1.95

Robes confectionnées, à la main, en fin nansouk, garnies de broderie et petits plis. Jupe ample avec large bord. Pour 6 mois à 2 ans.



Kimonos pour bébés 2.95

Kimonos en étoffe couverture à dessins de "Teddy Bears", en bleu ou rose, col et poches garnis de galon de soie, attaches et cordelière de soie. Pour 1 et 2 ans.



Culottes de laine pour bébés 1.95

Culotte en belle laine blanche, à tricot de fantaisie dans la jambe. Tailles pour 1 et 2 ans.



Jolies couvertures 1.75

Couvertures en drap Beacon, bleues ou roses avec dessins en blanc, bordées de satinette, 30 x 40 pouces.



Parures de laine pour enfants 1.95

Parures comprenant écharpe, toque et mitaines en belle laine, roses, bleues, ou blanches avec rose ou bleu. Pour 1 à 6 ans.

CADEAUX POUR LA FILLETTE

qui se livre aux sports d'hiver



Parures de laine, 2 et 3 pièces 2.95

Parures de laine brossée unie avec rayures contrastantes, ou en laine brossée de fantaisie. Nuances de poudre, rosée de miel, rose et vert. Echarpe et toque, ou écharpe, toque et mitaines. Pour 6 à 14 ans.



Parures 3-pièces en laine brossée 4.95

Chandail, toque et mitaines en laine brossée avec garnitures de rayures contrastantes. Le chandail boutonné au cou avec col roulé. Nuances de fauve, chameau, copenhague et blanc. Pour 8 à 14 ans.



Manteaux de cuir 12.50 et 15.00

Manteaux à devant croisé pour le ski ou le patinage, longueur au genou, avec ceinture. En tau, vert et copenhague. Tailles pour 8 à 14 ans.



Chandails en gros tricot 2.95 et 3.95

Chandails fermés avec col châle ou col châle boutonnant au cou. Nuances de beige, écarlate, blanc et poudre. Pour 6 à 14 ans.



Culottes de ski 2.95 à 5.95

Culottes en velours côtelé, serge Fox, serge Botany, étoffe couverture ou cheviote. Modèle ordinaire lacé aux genoux. En marine, beige et chameau. Pour 8 à 14 ans.

AU TROISIEME CHEZ EATON — RUE UNIVERSITE

THE T. EATON CO LIMITED

DE MONTREAL

Feuilleton du "Devoir"

Le

Château des Tempêtes

par André BRUYERE

14 (Suite)

Un soir, nous sommes allés assés loin sur les hauteurs. L'air est doux. Le soleil brille, nous nous asseyons un instant sur la mousse chaude d'un vieux tronc renversé. D'ici le Montcaison apparaît dans son cadre de verdure. Je me prends à le regarder avec amour.

— Notre maison, murmurai-je involontairement.

Mais Gilbert a un cri de révolte: — La prison!

Les serpents, qui nous ont accompagnés, protestent violemment. Elles commencent à l'aïner de tout leur cœur, la maison de l'indépendance et du grand air. Elles ne re-

santé; mais, puisqu'il me fallait la campagne, j'aurais aimé quelque chose de plus moderne que cette vieille baraque. Une simple petite maison claire et gaie avec beaucoup de fleurs...

Je n'entends pas la suite, mon cœur s'envole. La petite maison des remparts au jardin embaumé... elle aurait pu être mienne, j'aurais vécu une douce vie entre le bon compagnon, la pauvre vieille maman.

Arrière, le rêve. Tout cela c'est le passé, fuyons les regrets superflus. La seule maison que je connaîtrai jamais, c'est le Montcaison austère et ses devoirs multiples.

Voilà Charles, crient les petites. Il apporte le courrier.

Nous l'avons en effet envoyé à la rencontre du facteur et il brandit un gros paquet. Chacun prend sa part et s'absorbe. Une lettre de papa pour moi, tiens... Je la lis dans ce rayon doré qui doucement me chauffe. Est-ce pour cela que tout me paraît si beau?

"Ma chère petite, ton vieux papa est bien heureux. J'avais transmis ta réponse à M. Pierre Debas et je la lui avait transmise littéralement, je croyais bien cette question

à jamais enterrée quand aujourd'hui même, il est venu me trouver. Avec une franchise touchante, il m'a avoué ses sentiments pour toi, ajoutant, brave cœur! qu'il t'attendra. Cette constance, si rare en nos temps, m'émeut et je te demande de la prendre en considération comme elle le mérite. Si j'en erois vos lettres différentes, on commence à s'acclimater au Montcaison. Gilberte elle-même se rendra à mes raisons et tu pourras être heureuse, chère petite compagne de mes soucis. Quelques mois encore et tu pourras quitter ton vieux père. C'est ce que j'ai fait entrevoir à ce jeune homme qui me plaît tant."

La lettre tombe de mes mains. Serait-ce possible? le bonheur personnel viendrait-il à moi et pourrais-je le saisir sans manquer trop à... — Non, ce que vous êtes roulantes, chère Charles, moquer.

Après le courrier, Elisabeth rit aux anges, Gilberte pleure.

On s'empresse autour de l'affligée. Elle ne fait pas mystère de sa détresse. Elle avait demandé à papa de retourner en ville chez des amis, ne fût-ce qu'une semaine cet hiver, et elle vient de recevoir un

refus catégorique. Pour cet hiver, nous devons accepter la solitude et l'économie la plus rigoureuse. L'achat de la propriété, les frais d'installation, de réparations, ont creusé des trous qu'il faut combler. Et papa s'adresse au cœur de Gilberte et à nous tous, demandant qu'on l'aide au lieu d'obscurcir son fardeau.

Et si les cœurs ne restent pas sourds à cet appel, les esprits s'assombrissent. Catherine déclare la question enterrée définitivement. Gilberte, elle, croit entendre la porte d'un caveau funéraire se refermer sur elle.

Alors nous faisons assaut de folies pour la distraire. On l'entraîne en chantant et nous retons en trombe au château. Tout le soir, Charles brode sur ce thème: les emmurées vivantes; il monte une tragédie en nombreux tableaux dont les serpents sont les acteurs inspirés. Mano se déride au lieu de grogner et finalement il est très tard quand nous regagnons nos chambres.

Nous sommes bien installés maintenant. L'ampleur du château le permettaient. Catherine et Gilberte ont pris possession de deux cham-

bres contiguës. Charles, muni d'un vrai lit à présent que nos meubles sont là, leur fait suite (la fameuse bergère Empire est devenue la chaise-longue de Gervaise pour le jour). Mano trône toujours dans son lit majestueux, mais elle a copieusement garni le primitif désert de sa chambre de fauteuils douillet et d'armoires commodes. Il reste encore une très belle chambre pour papa de l'autre côté de la tour du Nord.

Mlle de la Roche s'est réservée deux pièces, où nous ne sommes jamais entrés, sur la façade opposée. Gervaise et les serpents ont, en partage, la chambre aux coeurs sanglants. Ce surnom romantique lui a été conservé et ses habitantes en sont très fières. Quant à moi, j'ai adopté une charmante petite cellule entre mes sœurs, à portée de toutes. Je me plais singulièrement dans cette douce solitude. C'est peut-être une prescience obscure qui m'a fait choisir la plus étroite de nos pièces. Si je ne suis pas destinée à vivre dans un château aux majestueuses proportions... Je laisse mon esprit vagabonder un peu ce soir.

Et je m'endors joyeusement en pensant à la petite maison sur les remparts à peine la maison au jardin débordant de roses.

Un bruit inaccoutumé me reveil-

le lendemain. Mille petits doigts taquins frappent à mes vitres, le jour est bas, le vent gémit dans les couloirs.

— Il pleut, me crient des voix tragiques, qu'allons-nous devenir?

Toutes mes sœurs ont des visages consternés, grandes ou petites. Mano fait chorus. Ainsi commence notre hiver.

Le jour de la Toussaint, nous nous rendons en choeur à la grand-messe, même Gervaise. Il tombe des torrents d'eau, les chemins sont impossibles. Nous devons nous réfugier au presbytère où notre pauvre curé allume une immense flambee pour nous brûler à réchauffer. Il est bien plus de midi quand nous pouvons regagner le Montcaison glacé. C'est effrayant comme la température a changé en si peu de temps.

Nous passons un jour abominable. Inutile de songer à mettre le nez dehors. C'est un vrai déluge. Heureusement que le toit est réparé! Mais les portes ferment mal et les cheminées ne chauffent pas. Il faudrait une charrette de bois tout entière dans ces âtres immenses pour les alimenter convenablement. Nous brûlons une quantité de bûches considérable pour déglacer à peine la pointe de nos pieds et nos dix doigts gelés.

(A suivre)

le lendemain. Mille petits doigts taquins frappent à mes vitres, le jour est bas, le vent gémit dans les couloirs.

— Il pleut, me crient des voix tragiques, qu'allons-nous devenir?

Toutes mes sœurs ont des visages consternés, grandes ou petites. Mano fait chorus. Ainsi commence notre hiver.

Le jour de la Toussaint, nous nous rendons en choeur à la grand-messe, même Gervaise. Il tombe des torrents d'eau, les chemins sont impossibles. Nous devons nous réfugier au presbytère où notre pauvre curé allume une immense flambee pour nous brûler à réchauffer. Il est bien plus de midi quand nous pouvons regagner le Montcaison glacé. C'est effrayant comme la température a changé en si peu de temps.

Nous passons un jour abominable. Inutile de songer à mettre le nez dehors. C'est un vrai déluge. Heureusement que le toit est réparé! Mais les portes ferment mal et les cheminées ne chauffent pas. Il faudrait une charrette de bois tout entière dans ces âtres immenses pour les alimenter convenablement. Nous brûlons une quantité de bûches considérable pour déglacer à peine la pointe de nos pieds et nos dix doigts gelés.

(A suivre)

Un bruit inaccoutumé me reveil-

le lendemain. Mille petits doigts taquins frappent à mes vitres, le jour est bas, le vent gémit dans les couloirs.

— Il pleut, me crient des voix tragiques, qu'allons-nous devenir?

Toutes mes sœurs ont des visages consternés, grandes ou petites. Mano fait chorus. Ainsi commence notre hiver.

Le jour de la Toussaint, nous nous rendons en choeur à la grand-messe, même Gervaise. Il tombe des torrents d'eau, les chemins sont impossibles. Nous devons nous réfugier au presbytère où notre pauvre curé allume une immense flambee pour nous brûler à réchauffer. Il est bien plus de midi quand nous pouvons regagner le Montcaison glacé. C'est effrayant comme la température a changé en si peu de temps.

Nous passons un jour abominable. Inutile de songer à mettre le nez dehors. C'est un vrai déluge. Heureusement que le toit est réparé! Mais les portes ferment mal et les cheminées ne chauffent pas. Il faudrait une charrette de bois tout entière dans ces âtres immenses pour les alimenter convenablement. Nous brûlons une quantité de bûches considérable pour déglacer à peine la pointe de nos pieds et nos dix doigts gelés.

(A suivre)

Le Journal est imprimé aux presses de l'Imprimerie Populaire, 1011, rue St-Jacques, Montréal, P. Q.

LA VIE SPORTIVE

Le Canadien a continué sa marche triomphale en battant es Bruins de Boston, samedi soir

Le Bleu Blanc Rouge a vaincu l'équipe de M. Arthur Ross par un résultat de 5 à 1, au Forum — Les Habitants se sont montrés fort supérieurs à leurs adversaires après la première période

JOLIAT SE DISTINGUE DE NOUVEAU

Notre ailier de gauche a enregistré trois points pour l'équipe de Cecil Hart — Mantha, Gagné et Hainsworth ont fait noblement leur part — Shore et Frederickson ont été très effectifs sur le club visiteur — Langlois à son poste

Le Canadien est en train d'établir un nouveau record ou du moins il tente d'accomplir un exploit extraordinaire. Le Bleu Blanc Rouge veut à tout prix vaincre tous les clubs de la N. H. L., à tour de rôle et pour peu que la guidance sienne étonnante de notre équipe soit vaillante, port-coueurs réussissent ce coup d'Etat. Depuis le 8 décembre le Bleu Blanc Rouge n'a subi aucune défaite. Il a vaincu l'Américain de New-York, les Rangers, le Detroit, le Montréal puis finalement, samedi soir dernier, il a remporté une victoire décisive sur les Bruins de Boston en les battant par un résultat de 5 à 1, au Forum.

Ceux qui auraient osé prédire la victoire du Canadien sur les clubs précités seraient étonnés de constater que les protégés de Cecil Hart ont accompli cette dure tâche et aujourd'hui ils sont sur la route du championnat et s'il n'arrive aucun accident notre club est assuré de participer aux toutes de détail dans la section canadienne et ses chances sont belles pour décrocher le titre de champion du monde, titre tant convoité par nos équipiers et si ardemment désiré par nos compatriotes, amateurs du sport national canadien.

Notre club méritait bien la victoire samedi soir et les Bruins ont été les premiers à admettre après la partie qu'ils avaient été déclassés par les petits "Canavens" et Arthur Ross n'a pas hésité un seul instant pour déclarer que le Bleu Blanc Rouge est actuellement la plus puissante équipe professionnelle encore vue.

Les Bruins ont bien débuté et ils ont donné la frousse aux admirateurs du Canadien au commencement de la partie car en moins de trois minutes Oliver comptait pour les visiteurs. Les locaux ne se décourageaient pas mais ils prirent unilatéralement la relève. Les attaques se répétèrent d'un côté et de l'autre et finalement Aurie Joliat égala les chances en enregistrant un point pour le Bleu Blanc Rouge. Ce coup d'état fit renaitre la confiance et tous nos équipiers se mirent à lutter avec énergie et le jeu devint de toute beauté. Les deux clubs attaquèrent sans cesse mais ils ne purent ajouter d'autres points et la première période prit fin alors que le résultat était de 1 à 1.

Le Canadien prouva sa supériorité dans la deuxième période en comptant trois points durant ces vingt minutes pendant que les hommes d'Arthur Ross étaient réduits à l'impuissance. Gardiner prit d'abord Winkler en défaut puis ce fut au tour de Gagné de loger la rondelle dans les filets.

Joliat revint immédiatement à la charge et comptait de nouveau. Les partisans étaient au comble de la joie et les applaudissements ne faisaient pas défaut.

La troisième période fut encore à l'avantage du Bleu Blanc Rouge et c'est aurie Joliat qui eut l'honneur d'enregistrer un nouveau point.

L'étoile de la partie de samedi fut nul autre que le petit Aurie Joliat qui s'est révélé de nouveau le plus fin, le plus rusé et le plus scientifique joueur de hockey de

LES COUGARS S'ASSURENT LA 1ère PLACE

Détroit, 19 — Les Cougars et les Pirates ont fait partie nulle en cette ville hier soir et pour arriver à ce résultat les deux clubs durent batailler pendant soixante-dix minutes. La joute s'est terminée par un résultat de 3 à 3.

Les Cougars ont pu, à cette partie nulle, compter un point et s'assurer la première place dans le classement des équipes de la section américaine.

George Hay, ailier du club Detroit, a été l'étoile de la joute comptant deux points et aidant à enregistrer le troisième.

Comme l'indique le résultat final, la rencontre a été très contestée. Detroit, dans la première période, a pris l'avantage mais Pittsburg a égalisé dans la deuxième. Les Cougars se sont de nouveau lancés dans la mêlée avec ce résultat qu'ils comptent par deux fois.

Les Pirates luttèrent vaillamment et au bout de quelques minutes, ils avaient compté les trois points qui leur étaient nécessaires pour annuler l'avantage des Cougars.

C'est dans cette période que Cotton et Cooper en vinrent aux mains. Ils décrochèrent chacun une punition majeure pour cette offense.

Les deux clubs se firent une lutte serrée dans la période finale mais sans succès. La période supplémentaire qu'il leur fallut jouer ne produisit aucun résultat et les deux clubs se partageront les deux points à chaque partie.

PITTSBURG		DETROIT	
Worters	but	Holmes	but
Burke	def.	Noble	def.
Smith	def.	Straub	def.
Darragh	centre	Walker	centre
McCurry	avant	Aurie	avant
Milks	avant	Hay	avant
Drury	subs.	Fraser	subs.
McGaffrey	...	J. Sheppard	...
Cotton	...	Loughlin	...
McKinnon	...	Brown	...
White	...		

Arbitres: Hitchie et Romeril.

SOMMAIRE

Première période

1—Detroit—Brown 3.00

Deuxième période

2—Pittsburg—McCurry 0.45

3—Detroit—Hay 2.15

4—Detroit—Hay 9.00

5—Pittsburg—Burke 5.30

6—Pittsburg—Milks 0.30

Troisième période

Pas de point.

Période supplémentaire

Pas de point.

LES COUGARS VICTORIEUX

Toronto, 19 — Un dur lancé de Carson Cooper a réussi à déjouer le gardien des buts Roach et a donné la victoire aux Cougars de Detroit dans la joute de samedi soir en cette ville alors que les deux clubs aux prises avaient bataillé pendant soixante minutes sans pouvoir compter de point et ce n'est que dans la période supplémentaire que l'ancien porte-coueurs du Canadien réussit à déjouer les adversaires et à compter l'unique point de la partie.

Dans la troisième période le jeu devint assez dur et les arbitres durent sévir pour mettre fin aux tactiques des joueurs et quatre équipiers furent expulsés du coup alors que Carson, Keeling, Aurie et Cooper furent envoyés au banc du pénitencier. Quinze punitions furent infligées au cours de cette joute.

Alignement et sommaire:

Toronto		Detroit	
Holmes	but	Roach	but
Traub	def.	Day	def.
Noble	def.	Gorman	def.
Walker	centre	Carson	centre
Aurie	avant	Keeling	avant
Hay	avant	Bailey	avant
Loughlin	subs.	Duncan	subs.
Cooper	...	Patterson, Cox	...
Sheppard	...	Rodden	...
Fraser	...	Keeling	...

Arbitres: Bell et Hitchie.

Première période

Pas de point.

Deuxième période

Pas de point.

Troisième période

Période supplémentaire

1—Detroit: Cooper 7.51

Résultat final: Detroit, 1; Toronto, 0.

Arbitre: G. Gauthier.

BELLE LUTTE ENTRE OTTAWA ET MONTREAL

Ottawa, 19. — Les Sénateurs ont remporté la victoire contre les Maroons samedi soir alors que les champions du monde sont sortis victorieux par un résultat de 1 à 0 dans une joute excessivement intéressante. Le but point de la joute fut enregistré par Kilrea à la suite d'une descente et d'une série de passes des trois avants du club Ottawa.

Hookey Smith et Frank Nighbor ont fait un travail de toute beauté avec leur "poke check" et ils ont brisé bien des attaques. Sous ce rapport-là, entre les deux, les honneurs furent assez partagés. Les deux défenses ont travaillé très dur et ils ont donné un beau support à leurs gardiens de buts.

À la fin de la première période, Benedict fut blessé dans une collision avec Nighbor. Il voulut sortir de ses buts pour repousser la rondelle et en se baissant, il rencontra le bâton de Nighbor. Il fut fendu à la levre et dut se faire passer à l'hôpital.

La direction du club Ottawa a annoncé qu'elle en était venue à une entente avec Eugène Chouinard. Il y a déjà longtemps que des pourparlers avaient été entamés. On ne crut que tout était fini et il fut même annoncé que le Canadien français se retirerait du hockey. Vendredi les négociations ont été reprises et finalement samedi, Chouinard fut engagé.

Alignement des équipes:

Montreal		Ottawa	
Benedict	but	Connell	but
Munro	def.	Clancy	def.
Dutton	def.	Boucher	def.
Stewart	centre	Nighbor	centre
Siebert	avant	Kilrea	avant
Phillips	avant	Broadbent	avant
Ward	subs.	Denny	subs.
Oatman	subs.	Halliday	subs.
Carson	subs.	Chouinard	subs.
H. Smith	subs.	A. Smith	subs.
Arbitres: Lou Marsh et Bobby Hewitson.		Grosvenor	subs.

Première période

Pas de point.

Deuxième période

1. Ottawa, Kilrea 10.00

Troisième période

Pas de point.

LES SÉRIES DE LA LIGUE MT-ROYAL

Deux des quatre clubs qui se trouvaient en tête de la Ligue Mont-Royal sont restés sur un pied d'égalité dans la course au championnat à la suite des parties d'hier après-midi disputées à l'Arena Mont-Royal. Les clubs Martin et Eureka ont conservé leur avantage en triomphant du Champêtre par 2 à 0 et du St. Anthony par 1 à 0. Dans l'autre joute à l'affiche le Tacoma a vaincu le C. P. Verdun par 3 à 2.

Première partie

Tacoma (3) C.P. Verdun (2)

Armstrong but Seed

Doyle def. Bennett

Howard def. Powell

Kane centre Valois

McDonald aile Brisebois

Nicholson aile Lanthier

Quinn subs. Dussault

Grant subs. Gould

Lowery subs. Washbroad

McQuestion subs. Washbroad

Première période

1. Tacoma, Nicholson 6.00

QUATRE CLUBS DANS LA LIGUE DE CHICOUTIMI

Chicoutimi, 17. — La cédule de la Ligue de Hockey du district de Chicoutimi a été rendue publique hier. La saison commencera le 18 décembre pour se terminer le 26 février. Le programme est divisé en deux parties. La seconde série commencera le 29 janvier. Le Chicoutimi jouera contre l'Arvida et les Jonquières contre le Kénogami, les deux premières parties de la saison.

Echelle des parties:

Première série

18—Chicoutimi vs Arvida; Jonquières vs Kénogami.

21—Jonquières vs Chicoutimi; Arvida vs Kénogami.

Janvier:

4—Chicoutimi vs Jonquières; Kénogami vs Arvida.

8—Chicoutimi vs Arvida; Kénogami vs Jonquières.

11—Chicoutimi vs Jonquières; Kénogami vs Arvida.

15—Kénogami vs Chicoutimi; Arvida vs Jonquières.

18—Jonquières vs Arvida; Chicoutimi vs Kénogami.

24—Jonquières vs Chicoutimi; Arvida vs Kénogami.

25—Arvida vs Chicoutimi.

Deuxième série

Janvier:

29—Jonquières vs Chicoutimi; Arvida vs Kénogami.

Février:

1—Arvida vs Chicoutimi; Kénogami vs Jonquières.

5—Chicoutimi vs Jonquières; Kénogami vs Arvida.

8—Kénogami vs Chicoutimi; Arvida vs Jonquières.

12—Jonquières vs Arvida; Chicoutimi vs Kénogami.

15—Jonquières vs Kénogami; Chicoutimi vs Arvida.

19—Jonquières vs Arvida; Chicoutimi vs Kénogami.

22—Arvida vs Chicoutimi; Kénogami vs Jonquières.

26—Arvida vs Jonquières; Kénogami vs Chicoutimi.

LES RESULTATS DU HOCKEY

JOUTES DE LA N. H. L.

Samedi soir

Canadien 5, Boston 1.

Ottawa 1, Montreal 0.

LE RADIO

Programme de lundi

Postes canadiens

CKAC, 41m. Montréal. — 1 h. 45: orchestre; 4 h. Bouras, 4 h. 30, Jazz.

Postes américains

KDKA, 930-315.6, Pittsburg, petite symphonie.

WBAL, 1600-283.5, Baltimore, orchestre.

WGN, 720-416, Chicago, orchestre.

WABC, 610-492, New-York, quatuor à cordes.

WJZ, 660-451, New-York, orchestre.

WMAA, 670-473.5, Chicago, orchestre.

WMAO, 670-473.5, Chicago, orchestre.

WMAQ, 670-473.5, Chicago, orchestre.

WMAW, 670-473.5, Chicago, orchestre.

WMAZ, 670-473.5, Chicago, orchestre.

WMAA, 670-473.5, Chicago, orchestre.

WMAO, 670-473.5, Chicago, orchestre.

WMAQ, 670-473.5, Chicago, orchestre.

WMAW, 670-473.5, Chicago, orchestre.

WMAZ, 670-473.5, Chicago, orchestre.

WMAA, 670-473.5, Chicago, orchestre.

WMAO, 670-473.5, Chicago, orchestre.

WMAQ, 670-473.5, Chicago, orchestre.

WMAW, 670-473.5, Chicago, orchestre.

WMAZ, 670-473.5, Chicago, orchestre.

WMAA, 670-473.5, Chicago, orchestre.

WMAO, 670-473.5, Chicago, orchestre.

WMAQ, 670-473.5, Chicago, orchestre.

WMAW, 670-473.5, Chicago, orchestre.

WMAZ, 670-473.5, Chicago, orchestre.

WMAA, 670-473.5, Chicago, orchestre.

WMAO, 670-473.5, Chicago, orchestre.

LES PIRATES SONT DEFAITS

Pittsburg, 19 — Les Eperviers Noirs de Chicago, ont défait les Pirates de Pittsburg par un résultat de 5 à 2 dans une joute des séries de la Ligue de Hockey Nationale, samedi soir, en cette ville.

Les locaux enregistrèrent deux points dans la première période contre un pour leurs adversaires. Dans la deuxième manche les Eperviers Noirs comptèrent de nouveau pendant que les Pirates étaient tenus en échec. La période finale fut une répétition de la première.

Martin Burke a fait ses débuts avec les visiteurs et il a créé une excellente impression.

Alignement et sommaire:

Chicago but Worters

Gardiner def. Burke

Taylor def. Smith

Wentworth def. Darragh

Irvin centre McCurry

LIGUE JUNIOR

Trois parties ont été disputées samedi après-midi dans les séries de la Ligue Junior de hockey et deux de ces joutes ont été annulées.

Au Forum, le McGill a vaincu le M.A.A.A. par 2 à 0 tandis que le St-Gabriel et le Loyola ont fait partie nulle de 0 à 0.

À l'Arena Mont-Royal, l'Université de Montréal et le Victoria ont laissé la glace avec un résultat de 2 à 2.

Alignement des équipes:

M.A.A.A. (0) McGill (2)

Barrington but White

Smithers def. Waugh

Burton def. Calder

McKeown centre Farquharson

COLLEGE STE-MARIE

Hier après-midi le Ste-Marie recevait la visite du Notre-Dame-des-Victoires jr. Le jeu fut ferme de part et d'autre, sans trop de rudesse cependant. Le N.-D.-des-Victoires résista courageusement aux attaques incessantes du Ste-Marie mais dut enfin céder devant la cohésion et la rapidité de la troupe "savante". La partie se termina par le résultat de 6 à 1 en faveur du collège.

Notre-Dame

Legros but Gauthier

Vaillant def. Bergeron

Pichard def. Brunet

Auger avant Lamontagne

Brien avant Brunet, A.

Provencher avant Ethier

LE HOCKEY A CHICOUTIMI

Chicoutimi, 19 — Devant une assistance de 500 personnes à l'Arena hier après-midi, le Chicoutimi, champion de la Ligue Intermédiaire du district l'an dernier a défait le Arvida dans une première joute de hockey. La partie a été prolongée de dix minutes, les deux clubs marquant 4 à 3. A l'Arena de Kénogami, Kénogami a défait les Jonquières dans une partie très contestée de 1 à 0.

FORUM UPTOWN 9112

CE SOIR A 8.00 (QUEBEC SENIOR A.H.A.) VICTORIA vs M.A.A.A.

McGill vs UNIVERSITE DE MONTREAL

Enfants 25c; Entrée générale 50c; Sièges de loges et commandes \$1.00

Pour son cadeau des fêtes

Le cadeau le plus approprié pour exprimer vos bons souhaits.

Empaquetages attrayants pour les fêtes en boîtes de 10, 25, 30 cigares à prix de \$1.00 en montant

CIGARES OYIDO

Les obsèques des victimes

L'INHUMATION DES 36 PETITES VICTIMES DE L'HOSPICE SAINT-CHARLES A EU LIEU HIER A QUEBEC

Québec, 18 (S. P. C.). — Des milliers de personnes ont assisté aujourd'hui aux funérailles des trente-six enfants dont les corps ont été retrouvés à la suite du sinistre qui a détruit l'hospice Saint-Charles. Un cortège presque sans fin a escorté les petites victimes au cimetière Saint-Charles.

C'est la ville et le gouvernement provincial qui ont défrayé les dépenses des funérailles de toutes les petites victimes de cet incendie. Toutes ont été inhumées dans le même lot fourni également par les mêmes autorités.

Le service à l'église Saint-Roch était impressionnant de solennité et de dignité. L'église débordait de fidèles. On estime que cinq mille personnes avaient pris place à l'intérieur de l'église; à l'extérieur, des milliers d'autres se tenaient, tête nue.

La cérémonie fut imposante. Mgr Omer Plante, évêque auxiliaire de Québec, fit la levée du corps.

M. l'abbé Adolphe Laberge, aumônier des pompiers, fit une courte allocution et le cortège s'écoula lentement avant qu'on ne placât dans les corbillards les 36 petits cercueils blancs.

La fanfare du 22ème régiment ouvrait la marche, suivie par la Fédération des gardes de Québec et de la Garde Salaberry, de Saint-Sauveur. Venaient ensuite la fanfare de la Société Saint-Jean-Baptiste, les Zouaves de Québec et un détachement de pompiers et de constables de la ville.

Les corbillards venaient ensuite, immédiatement suivis par le maire Simard et tous les échevins; le lieutenant-colonel G.-C. Vanier, représentant Son Excellence le gouverneur général; le lieutenant-colonel C.-A. Fages, représentant Son Excellence le lieutenant-gouverneur; M. Lucien Cannon, solliciteur général, représentant le gouvernement fédéral.

Dans la section suivante, les parents des victimes avaient pris place. Après avoir suivi à pied pendant quelque temps, ils montèrent dans des autos qu'on avait mis à leur disposition pour se rendre au cimetière Saint-Charles.

De bonne heure le matin, tous les corps des petites victimes avaient été transportés de la morgue à l'église Saint-Roch où une messe solennelle de requiem avait été chantée.

Naufrage d'un sous-marin

LE GARDE-CÔTE PAULDING A COULÉ LE 5-4 SAMEDI APRES-MIDI, DE L'AUTRE CÔTE DE CAPE COD

Provincetown, Mass., 19 (S.P.A.)

Le sous-marin américain S-4 a été coulé à 3 heures 37 samedi après-midi par le garde-côte américain Paulding et il repose maintenant au fond de la mer, dans 102 pieds d'eau, à 18,880 verges au large du poste garde-côte de Wood-End de l'autre côté de Cape Cod. Six hommes sont emprisonnés dans ses flancs et ils ont répondu hier aux messages qui leur ont été transmis en code international par les scaphandriers. Ceux-ci se servent d'un marteau dont ils frappaient les plaques de fer du sous-marin, pour demander à l'équipage: "Combien êtes-vous?"

"Nous sommes six. S'il vous plaît, dépêchez-vous! Serez-vous bien longs à nous tirer de là?" "Nous faisons tout notre possible."

Par les mêmes signes transmis de l'intérieur à l'aide d'un instrument frappant sur les plaques de fer du sous-marin, les six hommes ont déclaré qu'il n'y avait pas de gaz à l'intérieur mais que l'air n'était plus bon.

Il est difficile de dire quand le sous-marin pourra être ramené à la surface. On a fait venir des pontons sur les lieux et des appareils pour soulever le sous-marin, mais il faudra beaucoup de temps pour le remettre à flot. On n'attend que peu d'espoir de sauver la vie des six hommes d'équipage qui répondent encore aux signaux.

Les officiers du Paulding disent que le temps était clair au moment de l'abordage. Ils virent poindre le périscope du sous-marin à quelque distance de leur proue et, malgré toutes les manoeuvres, l'avant du Paulding déchira la coque du sous-marin près de la tour. Le S-4 s'enfonça immédiatement.

Le Paulding a lui-même été endommagé et a été obligé de se jeter à la côte, dans le port.

Plusieurs officiers de la marine américaine qui ont participé au sauvetage du S-51 sont arrivés sur les lieux pour diriger le sauvetage.

Perte de 93 navires

L'agence Lloyd rapporte que, durant l'année, 93 navires de toutes dénominations, représentant un tonnage de 130,246 tonneaux se sont perdus.

M. Taschereau revient du Lac Saint-Jean

LE PREMIER MINISTRE A VISITÉ LA REGION AVEC SES COLÈGES DU CABINET ET UN GROUPE D'INDUSTRIELS. IL SE DIT EMERVEILLÉ DU PROGRES DES NOUVELLES VILLES

Québec, 19. — Le premier ministre, M. Taschereau, et la plupart de ses collègues du cabinet viennent de rentrer à Québec, d'une tournée de plusieurs jours dans la région du Lac Saint-Jean, notamment à Saint-Félicien, à Chambord, et dans les nouvelles villes de Dolbeau et d'Arvida. Les ministres étaient accompagnés de M. A. B. Davis, président de l'Aluminium Company of Canada, de M. E. A. Wallberg, président de la Lake St. John Power and Paper Co.

Dès son retour à Québec, M. Taschereau a accordé une entrevue aux journalistes.

"Nous avons, dit-il, une bonne idée du développement industriel, hydro-électrique et ferroviaire du Lac Saint-Jean. Ce que nous venons de constater dépasse tout ce que nous avions pu imaginer."

"L'essor pris par cette région démontre combien le gouvernement a été sage d'en venir à une entente à propos de l'exhaussement des eaux du Lac Saint-Jean. Sans cela nous n'aurions eu ni l'usine de Dolbeau ni la ville qu'elle a fait surgir, ni l'usine hydro-électrique de la Duke-Price qui fournit 100,000 c. v. à Québec et qui alimente l'usine de l'Anglo-American à Limoulin, ni la pulperie de Price Bros. à River, ni la ville d'Arvida, ni le développement de la Châte-à-Caron, le plus grand développement hydro-électrique au monde."

Ce développement représente une production d'énergie électrique jolible de celle de Niagara. Il permettra à l'Aluminium Co of Canada, dont la production actuelle est de 160,000 livres d'aluminium par jour, de produire huit fois davantage. La compagnie a une flotte de vingt navires qui attendent l'agrandissement de l'usine pour transporter la bauxite de la Guyane anglaise jusqu'à Saguenay. Et dès que les nouvelles usines seront en opération, 10,000 ouvriers de plus trouveront de l'ouvrage à Arvida. Actuellement il y en a 1,500. La ville d'Arvida compte, dans un avenir prochain, voir porter sa population à 50,000 âmes."

On a tellement confiance dans le développement de cette ville que déjà quatre banques y ont ouvert des succursales. Et elles y construisent des édifices qui feraient honneur à n'importe quelle ville.

"On nous laisse entendre, ajoute M. Taschereau, que plus tard l'Aluminium Co. fabriquera non seulement l'aluminium en lingots mais des articles ouvrés."

"J'ai été très agréablement flatté d'entendre les compliments que les grands industriels de la région ont décernés aux Canadiens français. L'un d'eux est même allé jusqu'à dire qu'ayant remplacé, dans l'une de ses usines, les employés américains par des Canadiens français, la production a aussitôt augmenté de 25 p. c."

"Arvida la compagnie a fait construire 450 maisons qu'elle vend aux ouvriers. Ceux-ci sont bien logés. La compagnie a aussi largement souscrit pour la construction de la nouvelle et belle église d'Arvida."

"J'espère avoir, au cours de la prochaine session, l'occasion de dire toutes les merveilles que nous avons vues pendant cet intéressant voyage et de parler de l'avenir extraordinaire qui est réservé à la région du Lac-Saint-Jean."

"A-bas on a été très heureux d'apprendre que le chemin de fer de ceinture serait complété. Cette ligne ouvrira de bons débouchés pour les produits agricoles. Déjà les deux grandes paroisses d'Albanel et de Normandin bénéficient des avantages que leur procure le tronçon de ligne Saint-Félicien-Dolbeau dont le Canadian National a terminé la construction."

Au sujet des terres inondées du Lac-Saint-Jean, le premier ministre dit qu'une somme de trois millions et demi de dollars a déjà été payée aux propriétaires affectés. Dans la seule paroisse de Roberval une somme de \$340,000 a été payée pour les travaux. Cet argent a été gagné par les ouvriers de la ville.

M. Taschereau et ses compagnons ont fait leur voyage à bord d'un convoi spécial du Canadian National dont M. J.-E. Morzain, surintendant général de la compagnie pour la région de Québec, avait pris lui-même la direction.

Les projets de Chamberlin

Providence, R.I., 19. — L'aviateur Clarence D. Chamberlin, fera un autre voyage aller et retour en Europe, a-t-il déclaré dans une entrevue au Providence Tribune, alors qu'il allait visiter le site projeté pour l'établissement d'une grande manufacture d'aéroplanes à Pawtucket.

Chamberlin s'intéresse à la fondation d'une usine manufacturière d'avions du modèle "Flivver", lesquels se vendront environ \$1,500 et qui seront munis d'un moteur tout à fait nouveau.

Les McDonald seront pendus le 23 mars

Valleyfield, 19. — Le couple McDonald, George et Doris, ont été trouvés coupables de meurtre par le jury, après 25 minutes de délibération et condamnés par le juge Walsh à être pendus le 23 mars prochain.

Le jury a cependant recommandé la femme McDonald à la clémence du tribunal.

L'ambassadeur du Japon à Paris

Tokio, 19. — M. Mineichiro Adachi, ambassadeur du Japon en Belgique, qui a représenté ce pays à la S.D.N., est nommé ambassadeur à Paris en remplacement du vicomte Tahiti.

POUR FACILITER LA CIRCULATION

QUELQUES SUGGESTIONS DE L'ECHEVIN MORGAN

Au cours d'une conférence qu'il faisait devant le St. George's Snow-shoe Club, samedi, l'échevin Théo. Morgan, président du Royal Automobile Club, a fait certaines suggestions pour faciliter la circulation dans les rues. Il dit qu'il sera difficile d'obtenir une circulation satisfaisante, tant que la circulation des autos et celle des tramways se feront dans les mêmes rues. En attendant, il suggère de laisser les autos dépasser les tramways arrêtés. Il croit que cela pourrait être fait en assurant des zones de sécurité pour les piétons qui veulent monter ou descendre des tramways.

Le stationnement des autos est aussi un problème qui s'impose de plus en plus à l'attention. En fait, les rues destinées à la circulation, servent dans une proportion de 60 p. c. à y laisser stationner des autos qui empêchent ainsi la circulation de se faire aussi librement. Il faut assurer des endroits, des garages immenses si cela est nécessaire, pour placer les autos au lieu de les laisser dans les rues où ils obstruent la circulation. Lorsque la ville accorde des permis de construire des immeubles élevés, elle devrait exiger une ou deux caves pour y placer les autos.

Afin de faciliter la circulation de l'est à l'ouest, M. Morgan suggère la construction de rues élevées pour les autos afin qu'on puisse éviter le plus possible la circulation de surface. Il est aussi possible qu'avant longtemps on en vienne aux trottoirs à deux étages dans le district des magasins.

Le prince des Asturies

IL RESTE HERITIER DU TRONE D'ESPAGNE

Londres, 19. (S.P.A.) — L'ambassade d'Espagne à Londres oppose un nouveau démenti aux bruits dont la presse anglaise s'est fait l'écho, d'après lesquels le prince des Asturies, héritier du trône d'Espagne, abandonnerait ses droits à la Couronne, par suite de mauvaise santé. Voici ce que déclare l'ambassade:

"Les rumeurs, absolument dénuées de tout fondement, qui circulent sans cesse au sujet de la succession au trône d'Espagne, exigent qu'un démenti soit opposé aux allégations dont la presse d'une certaine partie de Londres et de province, s'est faite l'écho."

"Il n'y a, à l'heure actuelle, aucune raison aux changements qu'annoncent, de façon purément gratuite, ces journaux."

"Son Altesse Royale, le prince des Asturies, héritier de la Couronne d'Espagne, est un jeune homme d'une intelligence remarquable, et doué de toutes les qualités nécessaires à un souverain."

"Le prince a pris part, récemment, à une partie de chasse à Manzanarès, aux environs de Madrid, et il semble absolument incompréhensible qu'une campagne telle que celle qui s'est renouvelée par deux fois, cette année, et qui est due vraisemblablement aux machinations des révolutionnaires espagnols, puisse être entretenue avec une cruauté qui n'a d'égal que le mauvais goût avec lequel on traite les sentiments les plus sacrés de la famille royale d'Espagne."

Le prince Alphonse des Asturies, qui est âgé de vingt ans, a toujours été d'une santé précieuse. Il souffre d'une maladie de la moelle épinière qui date de sa naissance. A de nombreuses reprises, on a annoncé que le prince héritier, le prince Jaime, qui est également d'une santé délicate, abdiquerait leurs droits au trône, et que le prince Juan, troisième fils du roi d'Espagne, prendrait le titre d'héritier présumé. Mais ces bruits n'ont jamais reçu confirmation.

Le chemin de fer de ceinture au lac Saint-Jean

Chicoutimi, 19. (D.N.C.) — Toute la population du Lac Saint-Jean se réjouit de la nouvelle annoncée par M. Adélar Turgeon, président canadien de la Compagnie Québec-Chibougamou, à Dolbeau, vendredi soir, et qui venait de M. Courthope, de Londres. M. le maire Bergeron, de Roberval, venait de demander avec instance le chemin de fer de ceinture quand M. Turgeon se leva et donna lecture d'un câblogramme de M. Courthope dans lequel il est dit que tout le capital anglais de la compagnie, mis sur le marché a été souscrit et que le stock préférentiel le serait sous peu.

De son côté, M. Taschereau, premier ministre de la province, a salué l'aurore d'une ère de prospérité nouvelle pour la région. Dans l'après-midi de vendredi, M. Taschereau avait été appelé à mettre en marche toute la machinerie de la Lake St. John Power and Paper.

Le Calgario

Le Calgario, de la White-Star, est arrivé à Halifax hier avec 300 passagers.

Pas de réclame pour eux

Paris, 19. (S.P.A.) — Les actrices de cinéma, les boxeurs et les simples millionnaires vont être privés de la réclame qu'ils obtiennent en se faisant photographier au moment où ils déposaient des couronnes de fleurs sur la tombe du soldat inconnu. La police a décidé que désormais elle n'autoriserait plus que la photographie de cérémonies officielles.

Société Saint-Jean-Baptiste, section Bourget

Les membres de la section sont convoqués pour une réunion très importante demain soir, le 20 décembre, dans la salle paroissiale, sous-sol de l'église Sainte-Marguerite-Marie, angle Bordeaux et Ontario.

Ouverts tous les soirs jusqu'à 10 heures jusqu'au jour de l'an Chez Dupuis

Nous souhaitons la bienvenue aux voyageurs de la Surinance française et nous les invitons cordialement à venir nous visiter.

Enfants! PLUS QUE 5 JOURS pour venir voir le Père Noël Hâtez-vous Il est au sous-sol de 10 à 11 a.m. et de 3 à 4 p.m. ENTREE—.05

STATUES POUR LA CRECHE DE NOEL En plastique ivoire, 5 à 7 pouces de hauteur. Spécial, chacune .20 La série de 10 1.75

Pantoufles pour hommes Guêtres pour hommes En drap de laine; modèles avec semelles de feutre recouvertes en cuir solide. Valeur de 1.50. Pointures: 6 à 10. Très spécial, la paire 1.00

Amateurs de Skis SKIS 5 1/2 pieds. La paire, 2.75 SKIS 6 pieds. La paire, 3.00 Courroies à boucles la paire 2.00 SKIS 7 pieds. La paire, 5.50 SKIS 7 1/2 pieds. La paire, 6.50 Bâtons de skis, en bambou de première qualité, la paire, 2.00 SKIS 8 pieds. La paire, 8.00 Courroies ajustables, la paire 1.45

CHAUSSURES DE SKIS pour hommes et dames 4.95, 5.95 et 6.95 Dupuis Frères - au deuxième

Plus que 5 JOURS D'ACHATS AVANT NOEL

Résolutions des maraichers La neige dans la région de Chicoutimi M. l'abbé P. Tremblay

L'élection de M. Pinsonnault Gala militaire ce soir L'album de la langue française 1928

Le Magasin par Excellence BELLES ETRENNES LIVRES, Editions de Luxe, Beaux-Arts. OUVRAGES illustrés pour la jeunesse LIVRES et Articles religieux. ARTICLES de fantaisie, Parfums. JEUX de société, Jouets, Peintures. GARNITURES de Bureau, Encriers, etc. (En cuivre doré) PLUMES-Fontaines, Crayons or, argent. BOITES de Papier à Lettres, de Cartes. CARNETS et autres articles en cuir. ARTICLES pour décorer. CARTES de fêtes, Calendriers français. Demandez notre catalogue spécial pour cadeaux GRANGER FRERES Libraires, Papeteriers, Imprimeurs 32 Notre-Dame-Ouest, Montréal. La plus importante librairie et papeterie française du Canada.

Robichon & Methot, Robichon, Methot & Desy 20, rue St-Jacques, Tel. Main 7638. Robichon, Methot & Paquin. Avocats